

A KAESONG

Autre conflit en vue sur la ligne de démarcation

L'amiral Joy propose qu'elle suive le tracé actuel du front; les communistes veulent, eux, une zone-tampon le long du 38e parallèle — Ajournement à demain

Quartier général avancé des N. U. en Corée, 27 (A.P.). — Aux pourparlers d'armistice de Kaesong, les Alliés ont exposé hier aux communistes le tracé qu'ils proposent pour une ligne de démarcation entre les deux armées aux prises en Corée.

Hier avait lieu la 11e séance de ces pourparlers, qui a duré 72 minutes. Le chef de la mission alliée d'armistice, le vice-amiral Turner Joy, en a consacré 52 sans interruption à détailler ce tracé avec cartes à l'appui.

Les négociateurs communistes n'ont offert aucun commentaire. Ils ont seulement demandé et obtenu un ajournement jusqu'à 10 h. du matin, demain samedi (soir, vendredi, à 8 h., selon l'heure de Montréal).

On croit savoir que l'amiral Joy a proposé d'établir une zone-tampon qui suivrait à peu près tout le tracé actuel du front de combat. Les communistes, eux, voudraient qu'elle suive le 38e parallèle de latitude nord.

La ligne que propose Joy part de la côte est à 35 milles au nord du 38e parallèle, se poursuit ainsi pour 75 milles jusqu'à Chonwon puis descend au sud le long de l'imjin pour traverser le 38e à l'est de Kaesong.

La séance d'hier était la 1ère des pourparlers proprement dits d'armistice. Les précédents avaient été consacrés à discuter l'agenda à suivre. Au début de la séance d'hier on a réglé divers points de procédure et nommé des sous-comités pour débattre certains détails de la trêve.

L'amiral Joy et son vis-à-vis communiste, le général nordiste-coréen Nam Il, ont employé 6 minutes à préciser la phraseologie exacte à employer et à éliminer certaines divergences de détail.

Nam a fait admettre le terme d'"armée populaire de la république démocratique de Corée" pour désigner ses propres troupes et celui d'"armée volontaire du peuple chinois" pour désigner celles de ses alliés de Pei-Ping.

Joy a ensuite lu un texte soigneusement préparé à l'avance et dans un ordre d'exposition logique pour expliquer ses demandes. Il a en même temps remis 2 cartes colorées à Nam pour que celui-ci puisse mieux comprendre le tracé proposé.

Un porte-parole allié, le brigadier-général William Nuckols, de l'aviation américaine, explique que Joy dispose de pouvoirs discrétionnaires d'accord.

L'amiral a toutefois voulu s'en tenir à un texte écrit, dans l'ignorance qu'il est des pouvoirs dont disposent les 5 généraux nordistes et chinois qui doivent traiter avec lui d'un armistice.

D'après Nuckols, la délégation alliée dirigée par Joy recommandait une ligne de démarcation des deux territoires nordiste et sudiste conforme au tracé actuel du front et non au 38e parallèle parce qu'elle serait ainsi plus facile à défendre.

Cette ligne est en effet bordée de montagnes et de positions dominantes plus élevées que les montagnes longeant le 38e parallèle.

Les discussions sur ce point des négociations d'armistice comportent aussi, le moment venu, un débat sur un projet de zone neutre large de 3 milles autour de la péninsule coréenne.

Les Alliés n'ont encore fait choix que de 2 des 3 officiers chargés de débattre en sous-comité, avec leurs collègues communistes, les détails de l'armistice. Ce sont le colonel Andrew Kinney, de l'aviation, et le colonel James Murray, des fusiliers marins.

Etats-Unis et Canada resserrent leur entraide dans le réarmement

Résultats d'un rapide voyage de M. Howe à Washington — Comité conjoint tiré de son sommeil, modifié et agrandi — Plus fortes commandes américaines possibles

Washington, 27 (P.C.). — Au cours de discussions qui ont duré qu'une journée, les dirigeants de l'effort de guerre au Canada et aux Etats-Unis ont pris des mesures qui devraient rendre plus efficace la collaboration entre les deux pays en ce domaine et en étendre encore le portée.

Il existe depuis 3 ans un comité conjoint de mobilisation industrielle qui est demeuré pratiquement inactif depuis presque un an. On vient maintenant de décider d'en changer quelques membres et d'accroître leur nombre. Il sera aussi créé des sous-comités temporaires pour s'occuper de problèmes particulièrement urgents dans la production et la fixation des prix. Enfin, les deux contrées s'engageront des experts économiques qui iront accomplir des stages dans les bureaux de mobilisation industrielle du pays voisin.

De telles mesures aideront à stabiliser les prix et les programmes de production dans les deux pays et pousseront peut-être aussi les Etats-Unis à augmenter leurs commandes d'armes et de produits canadiens. Tels auront été les principaux résultats de la visite rapide que notre ministre de la Production de défense et du Commerce, M. C. D. Howe, vient d'accomplir outre-Atlantique.

M. Howe était accompagné à Washington de son sous-ministre, M. Max Mackenzie. Il y a conféré avec le directeur de la mobilisation industrielle américaine, M. Charles E. Wilson; son adjoint, le Dr W. Y. Elliott; M. Eric Johnston, directeur de l'Office de stabilisation économique; et M. Manly Fleischman, nouvel administrateur de la production de défense aux Etats-Unis. M. Wilson a présidé les discussions qui ont eu lieu entre eux.

Le comité conjoint a été reconstitué de la façon suivante: M. Wilson et Howe en demeurent les membres principaux. Mais M. Sydney Pierce y remplace M. Harry Carmichael, de St. Catharines, Ontario, et M. Crawford Gordon en devient membre. De même, M. Stuart Symington cède sa place à M. Johnston et la représentation américaine s'y augmente de M. Fleischman.

MM. Howe et Elliott ont exprimé, au nom de leurs délégations respectives, leur satisfaction de l'accord intervenu et leur espoir que ces mesures permettront d'accélérer le réarmement dans les deux pays. Le Dr Elliott a expliqué qu'un des buts en est de ne laisser sans emploi aucune entreprise pouvant contribuer à ce réarmement.

Des négociations sont déjà en cours pour de plus fortes commandes américaines d'avions canadiens; et l'on prévoit que les Etats-Unis augmenteront leurs achats d'aluminium, de cuivre, de zinc et de quelques autres métaux. Le prix de ces métaux a récemment grimpé, ce qui n'a pas été sans inquiéter nos voisins. Un sous-comité à former bientôt doit précisément s'occuper particulièrement de cette question.

Les discussions d'hier auront permis, semble-t-il, de mieux ordonner les consultations entre les deux pays avant qu'aucun changement de prix ne soit décrété dans l'un ou dans l'autre. Ces consultations pourront aussi avoir lieu dans le cas de tout changement de prix ordonné par une autre nation sur un produit dont Etats-Unis et Canada font usage ou exportent.

Le Dr Elliott a tenu cependant à préciser cet effort de stabilisation des prix ne doit pas aller jusqu'à gêner l'accroissement de la production. "Celle-ci demeure notre principal but, a-t-il expliqué. Pour y atteindre, nous devons probablement geler les prix en certains cas et les débloquer entièrement dans d'autres."

La canalisation

M. Howe est demeuré dans le domaine de la prudence et des généralités vagues quand les journalistes lui ont demandé hier si le Canada compte toujours réaliser son projet de procéder seul au barrage de la canalisation du Saint-Laurent. M. Howe a lui-même rappelé que le refus du matin par un comité du Congrès de Washington du projet de réalisation conjointe de la canalisation du fleuve n'a fait au fond que retarder cette mesure mais n'empêcherait pas le Congrès en comité plénier d'y revenir. "De toute façon, a-t-il ajouté, ce projet coûtera plusieurs centaines de millions de dollars; et notre gouvernement étudiera la chose avec le plus grand soin avant de prendre une décision finale."

Editeur du Pérou emprisonné pour offense à Peron

Lima, Pérou, 27 (A.P.). — Léonidas Rivera, éditeur et député au parlement du Pérou, a été condamné à quatre mois d'emprisonnement hier, pour avoir reproduit un article paru dans le magazine *Life* que les autorités ont jugé dommageable à la réputation de Mme Eva Peron, épouse du président de l'Argentine.

Rivera fut condamné en vertu d'un article du code criminel qui prévoit une telle sentence pour quiconque met en danger les relations amicales qu'entretient le Pérou avec ses pays voisins.

Rivera avait reproduit dans son hebdomadaire *Buen Humor* un article de *Life* sur les activités de Mme Eva Peron, l'autome dernière.

Requête signée dans le sang

Taipei, Formose, 27 (A.P.). — Le ministre de la Défense de la Chine nationaliste a révélé au jourd'hui, que tous les soldats d'un régiment avaient signé de leur propre sang une requête protestant contre l'exclusion de la Chine nationaliste de la conférence sur le traité de paix japonais.

Avec la Canadair, Montréal devient un grand centre dans l'aviation

Le contrat de l'aviation américaine portera le personnel de la compagnie à 14,000 employés — Rentrée de dollars américains

Montréal est en passe de devenir un centre des plus importants de l'Amérique dans la construction d'avions. Le contrat américain qui vient d'être accordé à la Canadair Limited laisse entrevoir dans ce domaine des développements exceptionnels.

Une nouvelle nous apprend hier que la Canadair Limited venait d'accepter un contrat américain de \$50,000,000 pour la construction d'un appareil d'entraînement. Il s'agit du type "T-36", un bimoteur qui peut être converti en transport aérien.

Aujourd'hui, le président de la Canadair Limited confirme lui-même la nouvelle. M. John Hopkins, président du conseil d'administration, révèle que l'aviation des Etats-Unis a confié à la compagnie qui dirige la construction d'un nombre indéterminé d'appareils d'entraînement. M. Hopkins n'a pas dévoilé le coût de chaque appareil, ni la somme globale que représente le contrat.

Il a simplement déclaré que le personnel de l'aviation serait porté à 14,000 employés d'ici le premier janvier. L'usine embauche actuellement 6,000 techniciens et machinistes. Elle devra donc plus que doubler son personnel spécialisé.

M. Hopkins souligne le fait que l'aviation américaine a accordé le contrat à une firme canadienne après que plusieurs avions américains eurent offert leurs services pour l'exécuter. C'est donc une date dans l'histoire de l'aviation canadienne.

Ce contrat de fourniture fera entrer plusieurs millions de dollars américains au Canada, et permettra d'équilibrer la balance commerciale canadienne.

Pour la construction de cet appareil la Canadair a affecté tout l'outillage et la main-d'œuvre du Plan no 1, le hangar le plus vaste dans l'aviation canadienne.

La Canadair compte de construire pour le compte du gouvernement canadien le fameux appareil à jet "P-86". Elle doit bientôt commencer la construction d'un nouvel appareil avec la Beech Aircraft Corporation Limited. Des porte-parole officiels d'Ottawa révoient que la Canadair se verrait aussi confier la construction d'un nouvel appareil à jet, le "T-33", pour le compte du C.A.R.C.

Nouvelle offre à M. Petsche de former un cabinet

Paris, 27 (Reuter). — Le président de la république, M. Vincent Auriol, vient de prier l'ex-ministre des finances Maurice Petsche, pour la seconde fois en 2 semaines, de tenter de former un gouvernement de coalition en France.

M. Petsche avait échoué dans son premier essai, en dépit de pourparlers longs d'une semaine avec les chefs des divers partis du centre.

L'appel de M. Auriol à M. Petsche a suivi l'aveu par l'ex-premier ministre Paul Reynaud de son échec, après 24 heures de négociations. Avant lui et après la première tentative de M. Petsche, M. René Mayer s'y était essayé aussi vainement de même que les anciens premiers ministres Robert Schuman et Henri Queuille.

Les partis du centre détiennent ensemble une majorité suffisante pour gouverner, à condition de s'entendre parfaitement dans leur politique. Mais il a été jusqu'ici impossible de faire l'accord complet sur deux graves questions, celle du salaire minimum des travailleurs industriels et celle d'un subsides de l'Etat réclamé par les écoles catholiques libres.

M. Petsche a prévenu le président Auriol qu'il n'accepterait formellement son offre qu'après avoir tenu une conférence avec tous les chefs centristes en même temps, en vue de réaliser un premier accord de principe entre eux sur ces deux questions. Cette réunion aura probablement lieu demain, samedi.

Entretien décisif entre M. Harriman et sir F. Shepherd

Téhéran, 27 (Reuter). — L'ambassadeur de Grande-Bretagne en Iran, sir Francis Shepherd, a eu aujourd'hui à Téhéran un entretien avec l'envoyé spécial des Etats-Unis, M. Averell Harriman, sur la question de la nationalisation des pétroles iraniens. On croit comprendre que Londres attendait seulement la fin de cet entretien pour commencer une étude approfondie des dernières offres iraniennes de règlement, dont il avait requis sir Francis d'obtenir des éclaircissements.

Dans leur entretien, sir Francis et M. Harriman ont discuté la déclaration de mercredi aux Communes sur la question des pétroles par le secrétaire du Foreign Office, M. Herbert Morrison; les conversations que l'ambassadeur a eues hier avec le shah Mohammed Reza Pahlavi; et sa rencontre de mercredi avec le sénateur Martin Daitary, membre en vue de la commission iranienne de nationalisation des pétroles et de premier ministre Mohammed Mossadegh.

Les autorités disent en avoir ainsi décidé pour empêcher les anciens collaborateurs de l'occupation allemande de lancer une sorte de culte des reliques qu'a pu laisser le maréchal.

Incidentement, hier, à Paris, des partisans de Pétain et d'ex-membres de la Résistance en sont venus aux prises sur la tombe du Soldat inconnu; et la police parisienne a dû opérer 3 arrestations.

La forteresse de l'île d'Yeu sera détruite

La Rochelle, France, 27 (Reuter). — Le gouvernement français a décidé de faire démanteler la forteresse de la Pierre Levée, sur l'île d'Yeu, qui a servi de prison au chef de l'ancien régime de Vichy, le maréchal Henri-Philippe Pétain, avant sa mort récente. On a de plus ordonné de faire brûler ou détruire tous les objets se trouvant sur l'île qui ont été mêlés aux dernières années de vie du maréchal.

M. Nehru étudie le message de paix de Liaquat Ali Khan

Le Pakistan appelle des troupes de réserve

Nouvelle-Delhi, 27 (Reuter). — Une rencontre entre les deux premiers ministres de l'Inde et du Pakistan est "extrêmement improbable" pour le moment, si l'on s'en tient aux cinq points du message de paix pakistanais reçu hier, à la Nouvelle-Delhi. C'est du moins l'opinion d'observateurs étrangers bien au fait de la situation.

Les officiels du gouvernement indien n'ont encore fait aucun commentaire sur le message de Liaquat Ali Khan. Mais le texte de Karachi est à l'étude.

Des observateurs politiques expriment l'avis que l'Inde accueillera avec bienveillance une conférence entre les deux premiers ministres sur les problèmes communs de l'Inde et du Pakistan, mais craignent que les conditions posées par le Pakistan ne rendent impossible ou illusoire toute entente efficace entre les deux pays.

Le message de Liaquat Ali Khan est parvenu hier, à M. Nehru, en réponse à la note de ce dernier sur la tension politique qui règne actuellement au sujet de l'Etat du Cachemire.

Le message proposait à M. Nehru une rencontre à Karachi pour discuter des termes d'une entente entre les deux Etats. Mais il mettait une condition à la tenue d'une pareille conférence: le retrait immédiat des troupes indiennes à la frontière des deux Etats.

Voici les points du message:

- 1) L'Inde et le Pakistan devraient réaffirmer leur intention de régler leur différend par voie de publicité impartiale et libre, tenu sous les auspices des Nations Unies;
- 2) Ils devraient renoncer à l'usage de la force;
- 3) Ils devraient réaffirmer les obligations mutuelles du traité d'amitié qui leur unit pour empêcher la propagande d'attenter au principe de l'intégrité territoriale;
- 4) Les deux gouvernements devraient s'engager formellement à:

Le maire suppléant, M. J. David Joannis, a tenté hier de négocier une entente de la dernière heure avec les deux partis, mais n'a pas réussi dans sa tâche. On sait qu'une commission d'arbitrage avait étudié le différend et que le conseil municipal s'était réuni pour en discuter.

Le projet de canalisation ne sera pas abandonné

Indépendamment du refus de collaboration des Etats-Unis

Ottawa, 27 (P.C.). — Le ministre fédéral des transports, M. Lionel Chevrier, a déclaré aujourd'hui que le gouvernement devra maintenant considérer séparément la réalisation longtemps attendue de la canalisation du Saint-Laurent et la construction d'une centrale électrique sur le fleuve.

Au journaliste de la Presse canadienne qui l'interrogeait par téléphone, à son bureau privé de la capitale, M. Chevrier a déclaré qu'il n'aimait pas que ces deux projets soient réalisés séparément, mais qu'il fallait bien en envisager l'opportunité.

Comme on sait, toute la question de la canalisation du Saint-Laurent devra être reconsidérée, comme résultat du refus officiel, annoncé hier par le congrès américain, de collaborer avec le Canada pour réaliser ces travaux gigantesques.

Le cabinet fédéral, qui doit se réunir mercredi prochain, aura à décider si le Canada pourra entreprendre seul la réalisation des deux projets.

Il reste toujours, cependant, la ressource de procéder aux travaux par étapes. Le gouvernement canadien se chargerait seul de la canalisation et collaborerait avec la province d'Ontario et l'Etat de New-York pour la construction de la centrale électrique, étant donné que le pouvoir ainsi développé sera pour le profit de cette province canadienne et de l'Etat américain.

M. Chevrier, qui fut un ardent promoteur de la collaboration canadienne et américaine pour la réalisation de ces projets, a dit qu'il était désappointé de la décision des Etats-Unis mais qu'il s'attendait.

Québec ne s'opposerait pas à la production d'un succédané du beurre

Pourvu qu'il ne soit pas présenté comme tel — La margarine interdite par un jeu de mots? — M. Laurent Barré s'oppose à la fusion des deux écoles supérieures d'agriculture — Les professeurs agricoles, en faveur d'un "nouveau produit"

Oka, 26 (De notre envoyé spécial d'avoir un enseignement bien organisé). — Le gouvernement de la province ne permettra la fabrication et la vente d'aucun produit destiné à remplacer le beurre et présenté comme tel.

Le ministre provincial de l'Agriculture, M. Laurent Barré, a réaffirmé, hier soir, cette décision de son ministère à deux journalistes venus l'interroger, après le prononcé de son discours devant les directeurs et professeurs de l'enseignement agricole dans la province.

A la remarque faite par les journalistes qu'il se produisait actuellement dans la province, notamment à Ste-Anne-de-la-Perade, ce qu'on a convenu d'appeler des "spreads", et que par ailleurs il est rumeur qu'un autre produit du même genre serait mis sur le marché d'ici quinze jours, le ministre a répondu que le gouvernement ne pouvait empêcher la fabrication d'un produit qui se vendrait sous ses propres couleurs. "Nous avons interdit la margarine, disait-il, parce que ce produit avait été présenté au public comme étant un succédané du beurre."

A l'issue du banquet, M. Barré avait parlé aux directeurs et aux professeurs de l'enseignement agricole réunis en congrès à l'Institut agricole d'Oka.

Il a tout d'abord rendu hommage à ces éducateurs qui se devaient sans compter. "Ils sont les grands responsables des énormes progrès accomplis par notre agriculture", a-t-il dit.

Puis, le ministre a parlé d'un sujet apparemment très discuté présentement dans la classe agricole. "D'aucuns prétendent, disait-il, qu'il ne devrait y avoir dans la province qu'une seule école supérieure d'agriculture. Nous sommes d'avis contraire. Le Québec est immense et nous ne pouvons pas avoir qu'une seule université agricole." "N'y aurait-il pas moyen, de continuer le ministre, de spécialiser l'école supérieure de Ste-Anne-de-la-Perade dans un domaine et de donner une autre spécialité à l'Institut d'Oka? Les étudiants feraient deux stages, l'un à l'Institut d'Oka et l'autre à Ste-Anne-de-la-Perade." Et M. Barré a annoncé qu'il allait considérer la question dans un avenir rapproché.

Selon M. Barré, pour que l'agriculture progresse, il n'est pas tout

Un produit nouveau

En conséquence, et étant donné les circonstances, M. Toupin, qui est également administrateur de l'Institut Rosel de bactériologie laitière, s'est prononcé en faveur d'un produit nouveau qui viendrait stimuler l'intérêt des fermiers de l'industrie laitière. Il exprimait cette idée dans un communiqué remis aux journalistes et qui se lit comme suit:

"Grâce à de constants travaux de recherches, de nouveaux produits laitiers sont apparus sur le marché durant ces derniers vingt ans, autant pour le bénéfice des producteurs que des consommateurs. Mais nous sommes loin d'avoir épuisé toutes les possibilités dans ce domaine. Si nous voulons consolider notre industrie laitière et maintenir l'intérêt de nos fermiers dans cette industrie, il nous faudra, dans un avenir rapproché, développer et placer d'autres produits sur le marché. Afin de faire un meilleur usage de tous les éléments nutritifs chimiques et biologiques que contient le lait, il faudra que ces nouveaux produits laitiers se placent entre le beurre et le fromage. Quelques sous-produits laitiers, d'une grande valeur biologique, qui jusqu'ici ont été considérés comme pure perte, peuvent être scientifiquement traités et placés sur le marché et ce, pour le bénéfice de la santé publique et au profit de l'industrie laitière. C'est par des travaux de recherches continues et par une meilleure éducation du consommateur dans ce domaine que l'on pourra progresser."

Une seule école supérieure

Puis, le ministre a parlé d'un sujet apparemment très discuté présentement dans la classe agricole. "D'aucuns prétendent, disait-il, qu'il ne devrait y avoir dans la province qu'une seule école supérieure d'agriculture. Nous sommes d'avis contraire. Le Québec est immense et nous ne pouvons pas avoir qu'une seule université agricole." "N'y aurait-il pas moyen, de continuer le ministre, de spécialiser l'école supérieure de Ste-Anne-de-la-Perade dans un domaine et de donner une autre spécialité à l'Institut d'Oka? Les étudiants feraient deux stages, l'un à l'Institut d'Oka et l'autre à Ste-Anne-de-la-Perade." Et M. Barré a annoncé qu'il allait considérer la question dans un avenir rapproché.

Les chauffeurs d'autobus se sont mis en grève dans la ville de Hull

Plus de 20,000 clients de la compagnie doivent se rendre à leur travail à pied — Piquetage paisible aux abords du garage — Interventions infructueuses de la dernière heure — Le maire Alphonse Moussette convoque les deux partis pour aujourd'hui

Les chauffeurs d'autobus de Hull ont déclaré la grève à minuit hier soir, paralysant complètement le service de transport dans la ville-soeur d'Ottawa. Le syndicat des chauffeurs, affilié à la C.T.C., a organisé immédiatement le piquetage devant les garages de la compagnie de transport public.

On calcule donc que ce matin plus de 20,000 personnes se sont rendues à leur travail à pied. La compagnie transportait habituellement 40,000 personnes par jour. Aucun incident n'a marqué le début de la grève.

Le maire suppléant, M. J. David Joannis, a tenté hier de négocier une entente de la dernière heure avec les deux partis, mais n'a pas réussi dans sa tâche. On sait qu'une commission d'arbitrage avait étudié le différend et que le conseil municipal s'était réuni pour en discuter.

L'agriculture, base de notre économie

L'hon. J.-P. Sauvé, ministre de l'Aide à la jeunesse et du bien-être social, était également présent au banquet. Il a demandé aux instituteurs agricoles d'enseigner aux jeunes non pas seulement l'attachement sentimental à la terre, mais aussi un attachement raisonné. C'est en leur prouvant qu'ils peuvent tirer de la terre de grands avantages matériels que l'on pourra s'assurer de les y tenir plus sûrement. "Quel que soit notre développement industriel, disait-il, il faut que l'industrie agricole demeure chez nous. C'est la base de notre économie."

Le banquet était sous la présidence de M. Jean-Charles Magnan, directeur de l'enseignement agricole dans la province de Québec et président du congrès.

Dean Acheson réclame un nouveau budget d'aide militaire de \$25,000,000,000

Après avoir demandé l'adoption pour cette année d'un programme d'aide militaire de 8 milliards et demi — Le comité sénatorial proteste violemment — Marshall sur la sellette

Washington, 27 (A.P.). — Un nouveau projet d'aide aux alliés qui coûterait environ \$25,000,000,000 aux Etats-Unis vient de soulever une tempête de protestation devant le Sénat américain. Ce programme serait réparti sur une période de trois ans et tendrait à consolider la position militaire du bloc des démocraties de l'Ouest.

A sa séance d'hier, le comité des affaires extérieures du Sénat a convoqué devant lui le secrétaire de la défense George Marshall, pour justifier dans le détail un bill de dépenses militaires de \$8,500,000,000 qui attend depuis quelques temps l'autorisation du comité.

Mais c'est le secrétaire d'Etat américain, Dean Acheson, qui a causé la surprise de la journée. Il demande au comité d'approuver sans retard le projet qui a été discuté devant Marshall, et presse l'adoption d'un nouveau budget d'aide aux pays alliés des Etats-Unis pour la jolie somme de 25 milliards.

Le sénateur Alexander Smith (rép. de N.J.) a déclaré à un journaliste qu'il avait l'intention de présenter une motion de nature à incorporer le bill d'aide militaire de 8 milliards et demi au budget régulier des forces armées américaines.

Le sénateur espère aussi que le Sénat refuserait de passer le bill d'aide économique de 2 milliards, incorporé au bill d'aide militaire dans le projet initial de M. Acheson.

Smith est d'avis que les Etats-Unis doivent supporter l'effort militaire des nations alliées d'Europe, en particulier, mais ne repousser une dépense aussi extraordinaire sans garantie d'une collaboration efficace de la part de ces mêmes nations.

Le sénateur Richard Russell (dém. de Georgie) est, pour sa part, persuadé que les estimées de M. Acheson sont fantaisistes. Il est d'avis que la production américaine est incapable de rencontrer en trois ans le nouveau budget du secrétaire d'Etat.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

Les Canadiens français maltraités dans l'armée, la marine, l'aviation

par Pierre VIGANT

En fin et en faux

Fin bijou, la perle de l'huître; faux bijou, le produit chimique présenté à la flamme — et tous deux ont leur prix

par Dave KERR

De temps immémorial, les pierres précieuses ont symbolisé beauté et richesse. La création par synthèse de gemmes rivalisant d'attrait, de séduction et de feu avec les pierres les plus rares, voilà l'un des exploits scientifiques — et non des moindres — de notre ère.

On compose maintenant artificiellement des saphirs étoilés et des rubis, les plus parfaits des bijoux. Au point de vue chimique, ils sont aussi purs, plus purs même, que les pierres véritables. A l'oeil nu, seule la précision des lignes dessinant l'étoile révèle dans ces curiosités l'oeuvre de l'homme — mais qui saurait infailliblement le prouver?

De par notre culture occidentale, nous attachons moins d'importance à la valeur ornementale des saphirs et rubis qu'à leur rôle dans la fabrication d'instruments militaires. Par exemple, le panneau de bord d'un seul avion requiert plus d'une centaine de ces bijoux.

A cette fin, on importait autrefois d'Europe les pierres précieuses en quantités limitées. Toutefois, peu de temps après le déclenchement de la dernière guerre, le gouvernement américain s'est assuré des concours d'entreprises scientifiques, qui ont réussi à arracher à la nature le secret de la fabrication de plusieurs belles pierres précieuses.

Le saphir et le rubis

Le saphir et le rubis sont composés de corindon; on les obtient artificiellement en versant lentement l'oxyde d'aluminium finement pulvérisé sur la flamme d'un chalumeau oxydant. A l'intérieur du fourneau, la substance prend graduellement la forme d'une carotte de fusil, comme dans le métier sous le nom de "boule". Ajouté à la poudre, l'oxyde de chrome donne la couleur du rubis, alors que le titane et le fer teintent en bleu saphir.

Autrefois, la chaleur intense créait, à l'intérieur de la "boule", des tensions de coulées qui la faisaient fendre dans le sens de la longueur, limitant la dimension de la pierre à forer. On est parvenu dans une faible mesure à surmonter cet inconvénient: pour des fins industrielles, on fabrique maintenant une tige longue et cylindrique appelée "tige de corindon" (base incolore du joyau). On la tranche ensuite aux longueurs désirées avec une scie en cuivre imprégnée de diamant.

Le saphir, dont la dureté ne le cède qu'au diamant, est l'une des pierres précieuses aux usages les plus variés. Grâce à son efficacité comme transmetteur des rayons ultraviolets aux fins de purification, les médecins le trouvent irremplaçable comme lentille dans le traitement de sérum et de plasma sanguin.

En ajoutant du vanadium et du cobalt à la poudre d'oxyde d'aluminium, on obtient une assez bonne imitation de l'émeraude, mais moins satisfaisante que pour le saphir et le rubis synthétiques. Avant la seconde guerre mondiale, G. Farber mit sur le marché, en Allemagne, une réplique acceptable de l'émeraude; à l'heure actuelle, un chimiste de Californie fabrique une excellente gemme en quantités limitées. On croit que son procédé, qu'il entoure du plus grand secret, consiste à provoquer une cristallisation dans une solution inconnue.

LA COUTURE CHEZ SOI



9122

Votre petite robe d'été sera charmante avec cet empiècement découpé de dentelle.

Ce patron No 9122 est offert pour les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. La grandeur 36 requiert 4 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur; dentelle: 7 huitièmes de verge de 2 1/2 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 35 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de 35. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Carnet mondain

FOREST-PAUL

Ces jours derniers, en la chapelle particulière de l'église Saint-Barthélemy, fut béni le mariage de Mlle Jeanne Paul, fille de M. Napoléon Paul, décédé, et de Mme Paul, avec M. Rheaume-L. Forest, de Bonaventure, fils de M. A. Forest, décédé, et de Mme Forest. Pendant la messe, un programme de chant a été exécuté. Des pompes blanches et des lys décoraient l'autel.

M. Charles-E. Paul accompagnait sa soeur tandis que M. Bertrand Forest était le témoin de son frère.

Après la cérémonie, un déjeuner intime a réuni les membres des deux familles au Queen's. M. et Mme Forest sont ensuite partis pour le Saguenay et la Gaspésie. A leur retour, M. et Mme Forest habiteront Val-d'Or.

CUSSON-MARTEL-REMILLARD

Dans l'intimité, ces jours derniers, en l'église Saint-Jean-Baptiste, M. l'abbé Benoit Mailloche, cousin du marié, a béni le mariage de Mlle Françoise Martel-Remillard avec M. André Cusson. Pendant la messe, le programme de chant a été exécuté par M. Louis Bourdoin et Mlle J. Saint-Cyr touchant l'orgue. Le sanctuaire était décoré d'une profusion de fleurs de saison. M. Achille Remillard accompagnait sa nièce et M. Guy Cusson était le témoin de son frère.

MM. Jean Bourdoin et Maurice Petit plaçaient les invités. La cérémonie suivie d'un dîner au Royal-Mount, de Ville Mont-Royal, où les salons et la table de la mariée étaient décorés de galets et de pois de senteur.

M. et Mme Cusson sont partis en automobile pour Niagara et Detroit.

La publicité traite fort mal les femmes de 50 ans et plus!

Mme Doreen Day est conférencière, à Londres

Londres, 26 (P.C.) — Mme Doreen Day, une élégante et jeune grand-maman de Montréal, conférencière en modes féminines, a déclaré aux délégués d'une conférence sur la publicité qu'il était temps que les publicistes se soucient des femmes de 50 ans et plus lorsqu'ils rédigent leurs annonces.

"Les publicistes ne les mentionnent jamais, dit-elle, et j'en suis marrie." Portant un ravissant chapeau vert agrémenté de roses roses, Mme Day a souligné que l'on pouvait bien affirmer qu'un certain parfum donne à des cinquantaines l'allure des jeunes filles de 20 ans, mais que la femme de 50 ans ne s'y laisse pas prendre. Il en est ainsi des crèmes de beauté qui "doivent" rejuvenir. "Elle sait très bien, allez, que son visage est ce qu'il doit être à cinquante ans."

Publiciste au magasin Eaton à Montréal, Mme Day a demandé aux délégués de tenir compte de la réalité dans la rédaction de leurs annonces et d'oublier ces "matrones d'affiches" qu'aucun homme ne rêve d'épouser.

Lady Tweedsmuir, belle-fille d'un ancien gouverneur général du Canada, également invitée à prendre la parole, a insisté sur cet aspect d'une publicité mieux adaptée. "Les femmes d'âge moyen, dit-elle, veulent des produits qui en feront des cinquantaines radieuses et non des adolescentes de 20 ans."

Feuilleton du "Devoir"

Le Fruit Sauvage

par Isabelle SALVAT

45

(Suite)

— Savez-vous, dit Lucile enroulée de colère, qu'Yvonne vous préparait une juchée de paille en regretant de ne pas monophthalmie, mettant son passé d'après la maladroite, une juchée reliait votre chambre et celle de Lucas?

Mlle Savine demeura un instant sans voix, dévisageant Lucile comme si elle ne la reconnaissait pas: le crépuscule commençait à l'envelopper toutes les deux.

— Quand mon frère saura cela, car je vais tout lui raconter, naturellement, il n'aura pas de peine à renoncer à ses projets de mariage. Un mariage avec vous, une traînée, une...

— Taisez-vous, ordonna Geneviève avec fureur, vous ne savez pas ce que vous dites.

Elle avait saisi Lucile aux épaules et enfonçant des doigts de fer dans la chair trop mince: la jeune fille, interdite, terrifiée, se tut. Geneviève, en la secouant, poursuivait:

— Vous me laissez. Vous ne savez qu'inventer pour saccager ma vie. Ces bruits ignobles de crime, c'est vous et les vôtres qui leur donnez corps. D'autres se sont rétractés, mais à la bordure, jamais on n'a abandonné la calomnie abominable sous laquelle on m'écrase. Quelle réparation pourriez-vous jamais m'offrir pour tout le mal que vous m'avez fait? Quoi que vous puissiez m'offrir, du reste, je n'en voudrais pas. Je vous hais, je vous méprise. Vous êtes si peu de chose, vous, votre mère, qui m'avez tout dit, que vous n'avez rien à me proposer, et que vous ne tomberez pas tout

comme une autre? Mais comment pourriez-vous me comprendre? N'essayez donc pas, et allez-vous-en, allez-vous-en!

Ses mains se desserrèrent; Lucile s'éleva, trop effarée pour pondre. Certaines des paroles de Geneviève la poursuivaient comme un mauvais présage, comme le rire étouffé des chouettes dans la nuit d'hiver.

Alise est sortie de la Palomère et, parce qu'il a trop joué dans des prairies et que les sentiers deviennent impraticables, se promène sur la route. Cette gorge où coule la rivière, ces deux pentes boisées qui montent si roides vers le ciel, ce pic de Cagire au pied duquel se blottit Esplais, tout cela l'opprime, et la chanson de l'eau lui donne froid au cœur.

Que va-t-elle devenir? S'en ira-t-elle? Elle ne peut plus rester dans cette maison qui n'est pas la sienne. Elle l'a dit un jour sans y croire, et la demeure de Serge n'est plus à elle. De nouveau l'emporte vers l'absent cet élan désespéré, inutile. Ce qu'il lui blesse, chez son mari n'existe plus, elle double sa rudesse, son égoïsme, son incapacité à comprendre la sensibilité d'autrui. Leur union est-elle plus profonde s'ils avaient été mariés devant Dieu? Non, peut-être, et dans ce cas pourtant, le devoir eût consisté à se rapprocher de Serge alors qu'il lui était ordonné de le fuir.

Mais s'y trouvait-elle vraiment obligée? Il lui paraissait maintenant extraordinaire que sa conversation avec Mlle Savine l'eût conduite là. Elle devait résister, puisque Geneviève désirait son départ.

Elle saisit au bord de la route, sur le parapet de pierre. Une vieille femme, coiffée d'un foulard, chargée de corbeilles, passa en la saluant suivant l'usage du pays. Alise l'accompagna du regard jusqu'au tournant.

(à suivre)



50 ÉCOLIÈRES CANADIENNES RENCONTRENT LA REINE — Les cinquante écolières canadiennes qui sont actuellement en Grande-Bretagne, ont été présentées à la reine Elisabeth au cours d'une réception qui a eu lieu dans les jardins du palais Buckingham, ces jours derniers. On voit ici la souveraine qui donne la main à Mlle Odile Germain, de la ville de Québec. Tout à côté de la reine, on remarque le Dr Muriel V. Roscoe, doyenne des femmes à l'Université McGill, et qui est responsable du groupe. On reconnaît sur la photo, de gauche à droite: Mlle Louise Beaudoin, de Verdun; Eleanor Blanchard, Montréal; Suzanne Bolvin, Shawinigan Falls; Sylvia Burt, Lennoxville; Odile Germain, Québec; Thérèse Groleau, Saint-Zacharie; Marcelle Lefebvre, Trois-Rivières; Joyce McMurray, Montréal; Denise Michaud, Québec; Patricia Harant, Toronto; Ilan Jacobs, Wheatley, Ont.; Pauline Coyachick, Wyoming, Ont.; et May Leslie, Toronto.

Le Dr C.-E. Pouliot met en vedette la Semaine de la salade

Québec, 27. — Le pays aura pour la première fois, cette année, la Semaine de la salade, du 27 juillet au 4 août. Lancée par le Conseil canadien d'horticulture, elle a pour but de souligner l'importance des salades dans l'alimentation, tant nutritive qu'économique, d'une consommation plus rationnelle des salades de toutes sortes.

A l'occasion de cette Semaine de la salade, le ministre des Pêcheries de la province de Québec, M. C.-E. Pouliot, annonce que le rôle de son ministère ne se bornera pas à une simple manifestation publicitaire d'une durée d'une semaine. Le ministre a déclaré, en effet, que l'idée d'une Semaine de la salade est excellente et qu'elle arrive à point pour mettre en évidence non seulement la richesse alimentaire mais aussi l'économie d'un tel régime.

En ce qui concerne le poisson, par exemple, comme ingrédients des salades, d'affirmer M. Pouliot, les marchés du poisson nous offrent une soixantaine d'espèces toutes aussi délicieuses les unes que les autres. Pour inciter la population à faire une plus grande consommation de poisson dans les salades, le ministre a fait préparer une recette de famille par les spécialistes de son ministère, recette qu'on pourra se procurer en s'adressant au ministère des Pêcheries à Québec.

De plus, des affiches-reclames ont été préparées pour être distribuées dans tous les magasins d'alimentation. Les dates de la Semaine de la salade ont été omises à dessein de ces affiches-reclames afin de soutenir cette publicité en faveur du poisson durant tout l'été. Le Dr Pouliot a souligné de plus qu'une brochure de recettes de poisson sera mise en circulation prochainement par son département, brochure dans laquelle on s'est appliqué à souligner non seulement la valeur nutritive incomparable du poisson, mais aussi la riche variété des mets dans lesquels entre du poisson.

La courtoisie est toujours récompensée: ici-bas ou là-haut!

West Hartlepool, Ang., 27. (P.C.) — M. James L. Stevens, gardien durant les raids aériens au cours de la dernière guerre mondiale, voit sa courtoisie récompensée au centuple... et ici-bas!

Il y a plus de dix ans, lorsque les aviateurs allemands commencent à bombarder de leurs bombes incendiaires la région industrielle d'Hartlepool, M. Stevens vit à la sécurité et au confort de trois vieilles dames célibataires. Dès qu'on donnait l'alerte, il se rendait à la rencontre de ses protégées, les escortait à l'abri le plus rapproché, leur donnait des couvertures et leur servait le thé. Sa courtoisie ne se démentit jamais.

A l'issue de la guerre, l'ex-gardien perdit toute trace des trois vieilles demoiselles. Il y a quelques temps, Mlle Alice Emmerson mourut. A la lecture du testament de cette dernière, on découvrit que M. Stevens était le principal héritier. Le legs est d'environ \$60,000.

Comme quoi la bonté et la courtoisie sont toujours récompensées... tôt ou tard!

Points de pression

Il y a divers points de l'organisme où les artères sont à fleur de chair et où l'on peut, en cas de saignement trop abondant, contrôler par la pression l'écoulement du sang. Tout le monde devrait savoir quoi faire dans un cas semblable. Cela s'apprend en suivant un cours de premiers soins aux blessés. Des classes de secourisme se tiennent dans la plupart des localités. Des groupes intéressés peuvent en organiser.

20,000 maris ont abandonné leurs familles

La loi n'est pas assez sévère

La Société de Protection des femmes et des enfants (Society for the Protection of Women and Children) évalue à 20,000 le nombre des pères de famille de la province de Québec qui ont abandonné leurs familles.

M. H. Walton Blunt, président de la société, déclare dans un rapport, que si le nombre des pères de famille qui se sauvent de leurs devoirs et abandonnent leurs responsabilités est tellement élevé c'est que les lois de la province, à leur endroit, ne sont pas assez sévères.

Dans les autres provinces du pays, ajoute-t-il, on a récemment pris des mesures très strictes contre ces maris afin de les forcer à pourvoir aux besoins de leurs familles.

La société aide financièrement les familles nécessiteuses dont le père est disparu ou a été envoyé en prison.

Pour les plus de quarante ans

Les gens gras sont plus exposés à contracter le diabète que les personnes maigres; de même les femmes plus que les hommes. Il est prudent de se soumettre à des examens médicaux périodiques, surtout après qu'on a dépassé la quarantaine, afin que le diabète puisse être diagnostiqué et traité avant qu'il ne s'aggrave.

Croquons-les sur le vif

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien PLOUFFE

Les enfants aiment les images. Nombre de nos contemporains sont restés de grands enfants et ils ne détestent pas qu'on leur présente des faits imagés. Cela peut illustrer de vivace manière les leçons qu'un hygiéniste se permet de donner à ceux qui ont plus ou moins de quarante ans. Nous avons souvent dit qu'un enfant gâté est un enfant mal élevé. En crayonnant le portrait de quelques-uns de ces détestables phénomènes, nous pourrions rendre service à certains parents. Cela les inciterait peut-être à reprendre le chemin du gros bon sens, dont ils se sont écartés pour le plus grand malheur de la génération en herbe.

Phinette ne mange pratiquement que des fèves au lard, le matin, le midi et le soir. Cela dure trois semaines. Elle n'en mange plus maintenant, c'est la soupe qui lui plaît. Rien que la soupe! Cela va durer quelques jours, puis elle va cesser d'en prendre! La voilà dorénavant avec un goût prononcé pour le poulet! Elle en mangera tout le temps. Et ainsi de suite! Eh! bien, voilà un enfant gâté, difficile, impossible! Le lait, les oeufs, le fromage, les légumes et les fruits ne lui disent rien! Quand sa maman lui parle «des vitamines qui sont nécessaires à sa santé», elle sourit avec toute l'insouciance de ses seize printemps! Il est bien tard pour reprendre le terrain perdu et quand Phinette se mariera, son jeune seigneur et maître se trouvera en face d'un phénomène qui lui donnera du fil à retordre! Et dans tous les domaines!

Jojo est un petit bonhomme intelligent mais, à l'âge de dix ans, il est capricieux comme pas un. Il ne mange des oeufs au miroir que s'ils sont cuits des deux côtés! Il n'aime ni le veau, ni l'agneau, ni le porc. Il ne daigne manger du bœuf que sous la forme de steak haché! Le lait? fi! fi! il n'aime que les légumes, les céréales, les légumes et les fruits à la salade! Et, par-dessus le marché, il ne prend rien du tout —

— Mais, au moins, me direz-vous, Phinette, Jojo et Flore sont-ils en bonne santé? — Vous connaissez ma réponse. Non, ces enfants gâtés ont mauvaise mine et ils sont au-dessous du poids normal; le contraire, d'ailleurs, serait surprenant! — Mais qu'est-ce que vous voulez que les parents fassent? — Les parents ont un problème compliqué à résoudre, c'est évident. Et c'est ici que la prévention est utile. Si les parents avaient compris la nécessité de se gendarmier, dès le début, contre les caprices de leurs héritiers, ils auraient prévenu l'éclosion de ces fleurs malades, ils n'auraient pas fabriqué des enfants gâtés, produits d'une mauvaise façon d'élever des enfants! Quand cessera-t-elle de fabriquer ces indésirables dont la province et le pays peuvent fort bien se passer?

Adrien PLOUFFE

Avant les hostilités...

Il y a les hostilités sur les champs de bataille. Il y a aussi d'autres domaines qui ne sont pas exempts d'hostilités. C'est le terrain économique et le monde des affaires en général. Ici aussi chacun est obligé de fournir ses armes pour faire face à la vie. Rares sont les consommateurs qui s'arrêtent à penser à ce qu'il a fallu de travail ardu, de ténacité et d'expérience acquise souvent à prix de sacrifices avant d'obtenir ce dont ils ont besoin chez un fournisseur. Rien de tout ça ne transpire quand vous allez choisir votre manteau de fourrure chez Reid, 1473 rue Amherst, ou 1420 rue McGill College, ou chez Pichet, qui n'opère qu'un seul magasin à 2170 ouest, rue St-Catherine, deux grands spécialistes de la fourrure qui ne vendent que des fourrures pour vous mieux servir.

IL SAUVE UN ENFANT EMPORTÉ PAR LES EAUX D'UN TORRENT

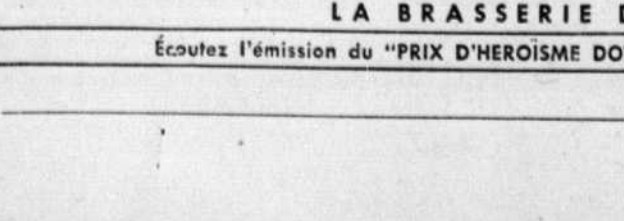
John Andrusek d'Ottawa, plonge dans une rivière torrentueuse pour sauver un garçonnet de 8 ans



1. Le jeune Johnny Bard et un compagnon jouent sur le dessus du mur de soutènement qui longe la petite rivière Brewery. L'idée du danger auquel ils s'exposent ne fait qu'exciter leur ardeur. Pourtant le danger est là et deux fillettes ont été victimes de l'onde peu de temps auparavant. Soudainement, Johnny, perdant pied, tombe dans la rivière et ne sachant pas nager est vivement emporté par les eaux torrentueuses, gonflées par la crue du printemps.



2. John Andrusek, un machiniste qui travaille à Hull, retournait chez lui dans la voiture d'un ami. Arrêté à un croisement de route, il entend les cris du petit ami de Johnny. Sans perdre un instant il saute de la voiture et par-dessus le parapet, en même temps qu'il retire son veston, il plonge dans la rivière. Un moment plus tard il empoigne l'enfant par ses vêtements et lui tenant la tête hors de l'eau le ramène vers le bord.



3. Deux hommes attirés par la commotion, prennent l'enfant des mains de John Andrusek et aident ce dernier à regagner la terre ferme. L'enfant après un court séjour à l'hôpital peut regagner son foyer. A John Andrusek, lui-même père d'un garçonnet, nous sommes heureux d'attribuer le Prix d'Héroïsme Dow. Il a bien mérité la reconnaissance de ses concitoyens.

LA BRASSERIE DOW • MONTREAL

Écoutez l'émission du "PRIX D'HEROÏSME DOW" tous les samedis soir à 8.00 h. — Poste CKAC



2. John Andrusek, un machiniste qui travaille à Hull, retournait chez lui dans la voiture d'un ami. Arrêté à un croisement de route, il entend les cris du petit ami de Johnny. Sans perdre un instant il saute de la voiture et par-dessus le parapet, en même temps qu'il retire son veston, il plonge dans la rivière. Un moment plus tard il empoigne l'enfant par ses vêtements et lui tenant la tête hors de l'eau le ramène vers le bord.



LE PRIX DOW est un témoignage d'admiration pour les actes de bravoure extraordinaires. Il est décerné sous la forme d'un certificat d'honneur qui accompagne une obligation d'épargne du Canada de \$100. Le Comité du Prix Dow, composé de rédacteurs de quotidiens importants, choisit les méritants suivant les recommandations d'une agence de nouvelles nationale.

Pour recevoir gratuitement "l'Histoire du Prix Dow" écrivez au "Comité du Prix Dow", ch. 410, Édifice Dominion Square, Montréal.

Collaboration entre la Commission de transport et la Ville

Le Comité exécutif rencontre les commissaires du transport à un dîner — "La Commission sera toujours heureuse de rencontrer les administrateurs de la Cité, chaque fois qu'ils le désireront", dit M. Arthur Duperron — Il appartient maintenant à la Commission de préparer le plan d'un métro

Hier soir, les membres de la Commission de transport de Montréal et les administrateurs de la Cité de Montréal se sont réunis à un dîner au Club Saint-Denis. Cette réunion avait pour but de préparer le plan d'un métro.

De son côté, hier, M. Arthur Duperron, président et gérant général de la Commission, remettrait à la presse une communication dans laquelle il dit que la Commission a été fort heureuse de l'offre de collaboration faite par certains membres de l'administration municipale à l'occasion de l'annonce de la préparation des plans d'un métro; le président Duperron faisait allusion à une déclaration du commissaire municipal Lucien Creteau, publiée la veille.

Voici le texte de la déclaration Duperron:

"La Commission a été fort heureuse de l'offre de collaboration faite par certains membres de l'administration municipale à l'occasion de l'annonce de la préparation des plans d'un métro; le président Duperron, président de la Commission de transport de Montréal.

"Comme je l'ai déjà dit, à ajouter, M. Duperron, tous les plans et études déjà faits par la Commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport, par les services d'urbanisme et des travaux publics de la Cité de Montréal et par les divers comités ou commissions qui ont travaillé de concert avec les services municipaux seront pris en considération complètes, amplifiées et mises au point.

"Ceci implique donc que la Commission et ses officiers auront aussi souvent que nécessaire des entretiens et consultations avec

Arrestations des présomés auteurs de nombreux vols

La police municipale a arrêté hier soir deux jeunes personnes qu'on soupçonne d'avoir participé à 11 vols à main armée, pour un total de \$1,800. On a surpris les deux prévenues alors qu'elles dormaient dans un petit hôtel de la Pointe-aux-Trembles. Sous l'oreiller de chacune l'on a découvert un revolver 38 avec des munitions. Les deux prévenues n'ont heureusement pas eu le temps de les utiliser.

Décentralisation urbaine

Dans le "Devoir" de demain notre directeur étudiera un phénomène qui se manifeste depuis quelques années, celui de l'installation d'une partie de plus en plus considérable de la population des grands centres à la périphérie de ces villes.

En page littéraire, Gilles Marcotte analyse trois ouvrages: Le Sagouin, et La Pierre d'achoppement, de François Mauriac, et le livre de Mme Nelly Cormeau: L'Art de Mauriac. Cette page comportera aussi un poème de Marcel Thivierge, une entrevue de M. Léopold Desrosiers, dont un nouvel ouvrage: L'ampoule d'or, vient de paraître chez Galimard, à Paris.

En page artistique, la Vie musicale, d'Eugène Lapiere, et la chronique radiophonique de Gérard Pelletier.

Le gouvernement pourra taire ses décisions

Ottawa, 27. (P.C.) — Le cabinet des ministres vient de voter un ordre selon lequel le gouvernement fédéral ne sera pas obligé de publier les arrêtés ministériels qu'il adoptera en raison des nouveaux pouvoirs d'urgence.

Le parlement fédéral, au cours de la dernière session, a cédé, en effet, aux gouvernements de larges pouvoirs "afin qu'il puisse faire face à toute situation difficile sans perdre de temps". On estime que ces pouvoirs sont aussi vastes et aussi importants que ceux confiés au gouvernement lors de la dernière guerre.

Selon le dernier arrêté ministériel, le gouvernement pourra ne pas publier les décisions qu'il prendra sous ses pouvoirs d'urgence, s'il estime qu'une publication pourrait nuire à la sécurité du pays.

Cette provision couvre les décisions militaires, le commerce du blé, les commandes imposées aux particuliers et aux corporations.

M. Duplessis promet de terminer dès cette année la route Québec-Beauport

Fêtes du 75e anniversaire de proclamation du patronage de Ste-Anne sur le Québec — Le premier ministre renouvelle la consécration de la province à cette sainte

Québec, 27. (D.N.C.) — Un banquet a été offert hier par les gardiens du sanctuaire de Ste-Anne-de-Beauport, à l'occasion de la fête annuelle de la grande thau-maturité et du 75e anniversaire de la proclamation de son patronage par la province de Québec. M. Duplessis y a annoncé que les travaux de construction du boulevard de Ste-Anne par Ste-Anne à Québec, seront repris incessamment et poursuivis avec la plus grande célérité possible.

Ce boulevard est déjà terminé de Québec aux chutes Montmorency et de l'Ange-Gardien à Ste-Anne. La route à compléter n'est ni longue, ni difficile à faire. La construction du pont qui permettra de traverser la rivière Montmorency, au pied des chutes, pose, par contre, un grave problème. L'acier est rare et les obstacles à vaincre sont considérables. Mais M. Duplessis a promis que ces obstacles seront surmontés.

Le banquet a eu lieu dans le réfectoire du monastère des Peres Redemptoristes, après la messe pontificale chantée au sanctuaire de Ste-Anne par S.E. Mgr Philippe Desranleau, archevêque de Sherbrooke.

Des discours furent prononcés par le T.R.P. Gilbert Morin, provincial des Redemptoristes, qui présidait le banquet, M. Maurice Duplessis et S.E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec. Les orateurs ont insisté de façon toute particulière sur le sens de la dévotion à Ste-Anne et de son patronage au Canada.

Neuf archevêques et évêques, des ministres, des conseillers législatifs, une vingtaine de députés et de nombreux représentants du clergé régulier et séculier assistaient au banquet.

Le patronage de Ste-Anne sur notre province, a déclaré le T.R.P. Morin, ne se limite pas à sa reconnaissance officielle par Pie IX, il y a 75 ans. Pie IX ne faisait que ratifier le choix du peuple canadien. La dévotion à Ste-Anne remonte au berceau de la colonie.

Le T.R.P. Morin parle de la dévotion à Ste-Anne au Canada et montre qu'elle n'a pas tardé à devenir une dévotion nationale. On peut citer des déclarations de Mgr de Laval, des mandements des premiers évêques et des appels faits par le cardinal Taschereau et Mgr Bourget, en faveur de la dévotion à Ste-Anne.

Le premier ministre remarque que, comme le cardinal Taschereau, Mgr Lafleche a eu une grande dévotion à Ste-Anne, puisqu'il a donné Ste-Anne pour patronne à la paroisse d'Yamachiche.

Nous avons commencé le boulevard de Ste-Anne-de-Beauport, dit ensuite M. Duplessis. Mais nous ne sommes pas égoïstes. Nous avons voulu laisser à ceux qui aiment voyager dans des routes tortueuses, le soin de terminer la tâche. Ils n'ont pas voulu ou la bonne Ste-Anne n'a pas voulu. Nous allons donc reprendre les travaux commencés et nous allons les finir.

Le premier ministre note encore que malgré ses nombreuses occupations, il a été heureux de venir à Ste-Anne pour affirmer la foi du gouvernement de Québec dans la dévotion à la grande thaumaturge. Nous avons tenu, dit-il, à poser ce geste qui témoigne de la coopération de l'Eglise et de l'Etat. Le sanctuaire de Ste-Anne-de-Beauport fait beaucoup de bien. Il rappelle tous les jours la nécessité de la formation religieuse.

Le premier ministre rend hommage au rôle que jouent les gardiens du sanctuaire. Le rayonnement de votre oeuvre, dit-il, a dépassé depuis longtemps les frontières du Canada.

Le premier ministre note encore que malgré ses nombreuses occupations, il a été heureux de venir à Ste-Anne pour affirmer la foi du gouvernement de Québec dans la dévotion à la grande thaumaturge. Nous avons tenu, dit-il, à poser ce geste qui témoigne de la coopération de l'Eglise et de l'Etat. Le sanctuaire de Ste-Anne-de-Beauport fait beaucoup de bien. Il rappelle tous les jours la nécessité de la formation religieuse.

Le premier ministre rend hommage au rôle que jouent les gardiens du sanctuaire. Le rayonnement de votre oeuvre, dit-il, a dépassé depuis longtemps les frontières du Canada.

Le premier ministre note encore que malgré ses nombreuses occupations, il a été heureux de venir à Ste-Anne pour affirmer la foi du gouvernement de Québec dans la dévotion à la grande thaumaturge. Nous avons tenu, dit-il, à poser ce geste qui témoigne de la coopération de l'Eglise et de l'Etat. Le sanctuaire de Ste-Anne-de-Beauport fait beaucoup de bien. Il rappelle tous les jours la nécessité de la formation religieuse.

Le premier ministre rend hommage au rôle que jouent les gardiens du sanctuaire. Le rayonnement de votre oeuvre, dit-il, a dépassé depuis longtemps les frontières du Canada.

Le premier ministre note encore que malgré ses nombreuses occupations, il a été heureux de venir à Ste-Anne pour affirmer la foi du gouvernement de Québec dans la dévotion à la grande thaumaturge. Nous avons tenu, dit-il, à poser ce geste qui témoigne de la coopération de l'Eglise et de l'Etat. Le sanctuaire de Ste-Anne-de-Beauport fait beaucoup de bien. Il rappelle tous les jours la nécessité de la formation religieuse.



LA CHALEUR — Imaginez un instant que vous seriez obligé de passer tout l'été dans un épais manteau de fourrure. Cela vous aidera à comprendre le problème des ours. Celui qui apparaît ci-haut a trouvé un pis-aller. Il appartient au Toronto Wildlife Zoo et jouit de la piscine particulière qu'on a mise à sa disposition; mais aux dernières nouvelles, les ours songeraient à se syndiquer afin d'obtenir une réduction des heures de chaleur.

La question de la valeur nutritive du lait écrémé sera minutieusement étudiée par les agronomes

Le prochain congrès aura à prendre attitude sur ce sujet — Succès retentissant de la dernière assemblée annuelle — Résolutions

Le récent congrès de la Corporation des Agronomes de la province a été un énorme succès. Plus de 600 agronomes s'y sont inscrits. La réception au T. H. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, a été particulièrement brillante.

Les rapporteurs sur l'action agronomique dans le secteur de l'industrie laitière ont retenu l'attention des congressistes. Les suggestions de M. Paul-E. Bégin sur la valeur des solides non gras du lait, que l'on retrouve dans le lait écrémé, a fait sensation. Celui-ci a suggéré qu'à l'avenir le lait soit payé sur une telle base, de préférence à sa valeur en matière grasse, laquelle deviendrait ainsi l'un des sous-produits du lait; à cause de l'importance de cette thèse, il a été décidé que toute cette question reste à l'étude au cours du prochain exercice de la Corporation. Le congrès général de 1952 aura à prendre attitude sur cette question.

RESOLUTIONS
Après des remerciements d'usage aux autorités publiques et à tous ceux qui ont assuré le succès de ce congrès, celui-ci a adopté les autres résolutions suivantes:

Publicité laitière — Que des félicitations soient adressées à tous ceux qui contribuent à une telle publicité, puisque celle-ci est indispensable et doit être même intensive.

Ecole de laiterie — Que le congrès félicite l'hon. ministre provincial de l'Agriculture de la réorganisation de cette école.

Cours d'administration coopérative — Que le ministère provincial de l'Agriculture, les universités et l'Aide à la jeunesse soient priés de maintenir en permanence de tels cours.

Ecoulement des produits laitiers — Que le congrès félicite la Coopération fédérée du travail accompli jusqu'ici dans ce domaine et l'encourage à continuer dans cette voie.

Classification de sols — Que le congrès félicite les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture qu'on accèlère encore cette cartographie de la province.

Semences fourragères — Que l'on prenne les mesures nécessaires à la multiplication des semences souches des meilleures variétés des plantes fourragères.

Des stationnements "nowhere" sont interdits

Les chauffeurs d'autobus de la Provincial Transport n'auront plus la permission de laisser stationner leurs voitures de promenade "nowhere" aux endroits suivants: sur le côté est de la rue Bourbonnière, immédiatement au sud de la rue Sainte-Catherine, et sur le côté ouest de la rue Viau, au sud de la rue Notre-Dame.

Le Comité exécutif a révoqué hier, un permis qu'il avait accordé à ce sujet à la compagnie précitée, au mois d'octobre 1945.

Le directeur de la police municipale, M. Albert Langlois, a recommandé cette révocation, à la suite d'une plainte qu'avait formulée le conseiller Edmond Hamelin, entre autres.

M. Langlois souligne aussi dans son rapport qu'une enquête conduite par la division de la circulation a révélé que des autobus de la compagnie Laval Transport ont stationné sans autorisation, à l'angle de la rue Ste-Catherine et du boulevard Pie IX. La compagnie a reçu l'avertissement qu'elle devait faire approuver ses points d'arrêt par l'autorité municipale, sinon, elle se rendra passible de poursuites.

Collision et boxe au coin de Guy et Dorchester

Un tramway 65 descendait hier sur la rue Guy et se préparait à tourner sur Dorchester. Il était 6 h. p.m. Affluence, embouteillage, enervement. Un camion montait sur la rue Dorchester et se préparait à tourner sur Guy. Le camion et le tramway se donnèrent une accolade un peu forte. Résultat: une engueulade entre le conducteur du tramway, Jean-Louis Cloutier, et un témoin, Philippe Wiseman, tandis que le chauffeur du camion, J.-Albert Dorion, s'assessait sur le trottoir pour se remettre de ses émotions.

L'engueulade devint si virulente qu'on en vint aux poings. La foule se rassemble et prend parti. Un constable qui se trouvait dans les parages décide qu'il va arbitrer, lorsqu'il reçoit sur la mâchoire un formidable coup de poing. Il hésite un instant pour décider s'il va faire la loi, mais se ravise lorsqu'il voit venir un confrère. On procède à une arrestation massive des deux combattants.

Fermes pilotes — Que les ministères fédéral et provincial soient priés d'établir de tels centres pour vérifier l'adaptation des diverses plantes fourragères et de pâturages, en vue de l'élaboration de calendriers de paissance.

Fermes expérimentales — Que le congrès recommande aux autorités fédérales de doter les fermes situées dans le Québec de moyens d'action accrus, et que des recherches comparatives soient entreprises: a) sur des troupeaux alimentés d'herbes, d'ensilage et de fourrages secs, avec d'autres groupes d'animaux recevant en plus un supplément de concentrés; b) sur les cultures de Laiton, luzerne, lotier, millet et gazon de céréales; c) sur l'ensilage de foin vert en silo-fosse et silo-tour avec et sans préservatifs; d) sur l'influence des pressions ramasseuses et des hacheuses mobiles quant à la qualité des foin secs; e) sur la préparation de calendriers de paissance.

Contrôle laitière — Que le congrès félicite le ministère fédéral de l'Agriculture et les sociétés d'éleveurs de la mise en application du contrôle de toutes les vaches d'un même troupeau et que ces organismes soient priés: a) de publier les rendements de toutes les vaches sous contrôle; b) de voir à l'organisation d'un système automatique d'épreuves de progéniture pour connaître la valeur génétique des taureaux; c) de suggérer à leurs membres de s'associer pour faire l'achat de taureaux, afin d'en faciliter l'épreuve et de pouvoir les garder au moins jusqu'à six ans.

Contrôle laitier postal — Que le congrès félicite le ministère provincial de l'Agriculture de l'essor donné à ce contrôle et avise aux moyens à prendre pour en assurer toute l'extension possible.

Insémination artificielle — Que le congrès félicite le ministère provincial de l'Agriculture de l'organisation de cette pratique d'élevage et en étende le rayonnement.

Commissions des expositions — Que demande soit faite à celles-ci de refuser les femmes de race de quatre ans et plus qui ne se sont pas qualifiées, de même que les mâles provenant de parents non inscrits au Livre d'Or ou au Livre d'Elite.

Aux élections, M. le professeur Gustave Toupin, de l'Institut agricole d'Okla, a été nommé président général; M. Roland Laperrière, du Service de l'Information et des recherches du ministère provincial de l'Agriculture, 1er vice-président; M. le professeur Ls de G. Fortin, de l'école supérieure de Ste-Anne-de-la-Pocatière, 2e vice-président; M. René Monette a été maintenu dans ses fonctions de secrétaire général.

Or lors du congrès annuel tenu à Chicoutimi la semaine dernière, les élections ont eu l'effet de congédier les représentants montrealais et de porter au pouvoir un exécutif complètement nouveau, à fortes tendances québécoises.

La réaction n'a pas tardé à survenir, et elle est parvenue au nouvel exécutif sous la forme d'une lettre des syndicats de Montréal. Ceux-ci ont avisé les nouveaux dirigeants de la Fédération qu'en vertu de l'article douze de la constitution de cet organisme, le siège social doit se situer à Montréal. Ils n'ont conséquemment accordé qu'un délai de quelques jours pour ouvrir à Montréal un siège social et pour y transporter les documents officiels.

Ce serait dire que les membres du nouvel exécutif devront se déplacer chaque semaine pour se réunir dans la métropole. La constitution ne pourra pas être amendée avant deux ans.

Que fera l'exécutif? ... Boni de vie chère

Selon la convention collective actuellement en vigueur entre la

UN CHIEN DE METIER

"C'est aux journalistes que je m'en prendrai", a promis hier soir M. Gerard Filion, directeur du Devoir, devant le club Richelieu Sherbrooke et ses invités: "et je dévoilerai les subterfuges qui leur font passer pour intelligents et même spirituels."

"Qu'est-ce qu'un quotidien", a-t-il continué sur le même ton badin, "sinon la denrée la plus périssable de toutes et que ne conserverait aucun procédé moderne de congélation, pasteurisation ou déshydratation."

"Comme tant d'hommes, et à un moindre nombre de femmes, à peine le journal est-il né qu'il paraît déjà vieux."

"Mais, s'il vieillit vite, c'est parce qu'il est fait vite. On ne peut même pas dire qu'il est fait mais plutôt qu'il est bécoté. C'est un ramassis, pas une synthèse."

"Il faut en effet songer que nous n'avons couramment que 5 heures pour faire un numéro. A 8 heures du matin rien n'est encore prêt sur le marbre; et, à l'heure de l'après-midi, le numéro doit paraître, tout complet et pimpant. Et quand on dit 1 heure, c'est vraiment 1 heure et non pas 1 heure 5 minutes."

"Alors, que voulez-vous, pour boucler, on utilisera au besoin n'importe quoi; et le fait divers purement local l'emportera à l'occasion sur la nouvelle de retentissement national ou international."

"Et cela est vrai aussi bien pour la page de rédaction, qu'un anglicisme nous fait couramment appeler page éditoriale. On n'y travaille pas moins sous pression que dans la "basse rédaction" avec d'autres galériens de la plume."

"Nos articles ne peuvent être ni des thèses ni des synthèses; mais encore moins doivent-ils être des sermons. On y triture l'actualité, pour analyser, commenter, distinguer, approuver, confondre..."

"Que veut le lecteur? une information exacte? non, hélas, pas souvent, mais l'actualité toute chaude. Il est prêt à payer pour s'en faire accroire, pour faire bourrer l'estomac qu'il a dans le cerveau."

"Le quotidien moyen n'est d'ailleurs pas fait pour être lu mais pour être regardé. Ce serait une impossibilité physique que d'avoir ses 32, 48 ou 64 pages, qu'on ne fait jamais qu'effleurer en un quart d'heure. Après quoi, on déclare qu'on a "lu" son journal."

"Dans un journal, on peut écrire presque n'importe quoi. Il est rare qu'on nous signale une erreur, qu'on nous demandera une correction. On ne nous priera guère de retracer que la vérité."

"Ah, celle-là, par exemple, il s'agit de l'amenuser, la rendre chétive, ridicule, faire qu'elle ait en quelque sorte l'air d'un mensonge pieux!"

"On a parlé de dictature exercée sur les journaux. Il n'en est qu'une vraie, celle du lecteur, mais c'est alors une véritable tyrannie."

Ca coûte \$10 à chacun pour retrouver sa liberté en attendant de passer en Cour du recorder.

Des difficultés se dessinent au sein du syndicat des employés municipaux

Le Syndicat des employés municipaux de Montréal va connaître des aventures. C'est du moins ce que nous laissent croire deux incidents récents.

Elections à Chicoutimi

Les représentants des employés municipaux de Montréal détenaient depuis longtemps la direction de la Fédération provinciale. Montréal contribue en effet à 50 pour cent des revenus financiers de cet organisme.

Or lors du congrès annuel tenu à Chicoutimi la semaine dernière, les élections ont eu l'effet de congédier les représentants montrealais et de porter au pouvoir un exécutif complètement nouveau, à fortes tendances québécoises.

La réaction n'a pas tardé à survenir, et elle est parvenue au nouvel exécutif sous la forme d'une lettre des syndicats de Montréal. Ceux-ci ont avisé les nouveaux dirigeants de la Fédération qu'en vertu de l'article douze de la constitution de cet organisme, le siège social doit se situer à Montréal. Ils n'ont conséquemment accordé qu'un délai de quelques jours pour ouvrir à Montréal un siège social et pour y transporter les documents officiels.

Ce serait dire que les membres du nouvel exécutif devront se déplacer chaque semaine pour se réunir dans la métropole. La constitution ne pourra pas être amendée avant deux ans.

Que fera l'exécutif? ... Boni de vie chère

Selon la convention collective actuellement en vigueur entre la

La température

(par la Presse canadienne)

Le ciel est clair et ensoleillé partout, dans la région de Québec, ce matin. Il fait un peu plus frais qu'hier et le degré d'humidité est moindre.

Montreal et régions des Cantons de l'Est: ensoleillé devenant nuageux ce soir. Un peu plus frais. Vents légers. Maximum, aujourd'hui, à Montréal et Sherbrooke, 80.

Ottawa et régions environnantes: ensoleillé devenant nuageux dans le cours de l'après-midi. Un peu plus frais. Vents légers. Maximum, aujourd'hui, à Ottawa, 82.

Ville de Québec, Laurentides, Saint-Maurice, Lac Saint-Jean et régions de Baie Comeau: ensoleillé et un peu plus frais. Vents légers. Maximum, aujourd'hui, à Québec, 78; à Sainte-Agathe, 80; à La Tuque, Chicoutimi et Rivière-du-Loup, 75.

Baie des Chaleurs et régions de Gaspé: ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Un peu plus frais. Vents légers. Maximum, aujourd'hui, à Campbellton et Mont-Joli, 73.

Tout le reste de la Côte nord du Golfe Saint-Laurent: nuageux devenant plus clair cet après-midi. Plus chaud. Vents du nord, 20. Maximum, aujourd'hui, aux Sept-Îles, 70.

Un hôtel somptueux au coeur des Laurentides

- Vivoir somptueusement meublé de divans et de fauteuils de luxe.
- Repas délicieux préparés par un chef de renom et servis par un personnel courtois.
- Chambres confortables et bien meublées.

CLIENTELE CHRETIENNE ET CHOISIE.

L'endroit idéal pour congrès, conventum, repos, voyages de noces et vacances.

Retenez votre chambre en écrivant, télégraphiant ou en téléphonant.

L'HOTEL CHEZ MAURICE

Docteur Maurice FOISY, président.

Ste-Agathe-des-Monts, prov. de Québec, Canada

Téléphone: Ste-Agathe, 326

BRADING'S
OLD STOCK ALE
Avez-vous goûté à la
GAGNANTE DU GRAND PRIX

★ BRADING — Jugée la MEILLEURE bière canadienne par des experts impartiaux à la grande Exposition, 1950 de Bruxelles.

★ BRADING — Jugée la MEILLEURE bière canadienne par le nombre toujours croissant de ses amateurs.

CONSTATEZ PAR VOUS-MÊME — SOYEZ LE JUGE VOUS VOUS ACCORDEREZ À DIRE QUE

BRADING
c'est la BIÈRE des BIÈRES

Philippe Beaubien & Cie
ACCESSOIRES ELECTRIQUES en gros
5632, ave. du Parc MONTREAL Ca. 5731

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-431, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant: Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulation, et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sans Montréal et la banlieue), \$10.00; Montréal et banlieue, \$11.00; États-Unis et Commonwealth, \$12.00; Union postale, \$14.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): Canada, \$3.00; États-Unis et Union postale, \$4.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELAIR 3361*

VENDREDI, 27 JUILLET 1951

Les Canadiens français maltraités dans l'armée, la marine, l'aviation

Le cas Desrochers n'est que l'illustration d'un état de choses intolérable

Les récents articles que nous avons publiés sur le traitement infligé aux Canadiens français dans l'armée, la marine et l'aviation nous ont valu de nombreuses communications. Tous ceux qui nous ont écrit ou qui sont venus nous voir ont été unanimes à se plaindre de "discrimination" et de francophobie. Cela vaut pour les sous-officiers et simples soldats comme pour les officiers.

L'impression de ne pas avoir été traité avec justice est à peu près générale parmi les anciens combattants de langue française. Même si cette impression était largement injustifiée, même si les griefs que l'on formule étaient nettement exagérés, le ministère de la Défense nationale et le gouvernement se devraient de ne rien négliger pour corriger cette impression défavorable.

L'État canadien ne peut se permettre d'indisposer l'élément qui doit lui fournir trente pour cent de ses effectifs militaires. Malheureusement, ces griefs ne sont que trop bien fondés.

De tous ces récits, quand on a fait la part de la tendance à grogner qui est de tradition chez les soldats de tous les temps et de tous les pays, il ressort que les soldats canadiens-français, s'ils n'ont pas eu la chance d'être versés dans les quelques unités françaises, se voient affecter aux tâches les plus ingrates, se voient assigner les corvées les plus désagréables et n'obtiennent guère que la moitié des promotions qui leur seraient venues s'ils avaient porté un autre nom et parlé une autre langue.

La question de langue joue un grand rôle. Quand on ne sont pas des sous-officiers qui leur enjoignent brutalement de parler anglais — "Speak white, speak a white man's language" — ce sont des officiers qui les invitent à parler l'anglais en leur laissant entendre qu'ils seront ainsi mieux vus. L'invitation ne s'adresse d'ailleurs pas seulement aux simples soldats, mais aussi et surtout aux officiers de langue française. S'ils refusent de s'angliciser avec enthousiasme, il leur faudra beaucoup de compétence ou beaucoup de souplesse pour obtenir de l'avancement.

Ces affirmations générales, elles se dégagent des entretiens que nous avons eus avec des anciens combattants, tous d'accord sur la persécution dont les Canadiens français sont victimes dans l'armée, qu'ils soient dentistes, mécaniciens ou simples ouvriers.

Le cas Desrochers, comme on le voit, n'est que l'illustration d'un état de choses intolérable. Ce n'est pas un incident isolé, mais un incident qui en résume des centaines, des milliers d'autres. Et c'est pour cela que nous estimons qu'une enquête s'impose.

Le lieutenant de section Desrochers a refusé de s'angliciser. C'était assez pour le faire mal noter et lui interdire toute promotion. Il est allé plus loin. Il a osé soutenir l'hérésie que le français avait des droits dans l'aviation comme dans la marine et l'armée. Cela lui a attiré une persécution qui ne s'est pas ralentie aussi longtemps que l'on n'a pas obtenu son congédiement. A sa place, bien d'autres auraient donné leur démission et seraient rentrés dans la vie civile. Le procédé réussissait d'ordinaire contre ceux qui affichaient trop ouvertement leurs convictions françaises. Il n'a pas réussi dans le cas du lieutenant Desrochers qui a tenu jusqu'au bout. Cela demandait peut-être plus de courage que bien des charges sur le champ de bataille.

Pierre VIGEANT

BLOCS - NOTES

Le voyage de la Survivance française

Le Comité de la Survivance française entreprend lundi son voyage annuel. Les pèlerins visiteront les Maritimes et participeront au congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, à l'Université Saint-Joseph de Memramcook, au Nouveau-Brunswick.

C'est le quatrième voyage du genre. Répondant à un vœu du deuxième Congrès de la langue française, des voyages de liaison française ont eu lieu jusqu'ici dans l'Ouest canadien, en Ontario, en Nouvelle-Angleterre et en Nouvelle-Écosse.

Du 30 juillet au 7 août ces voyageurs visiteront le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, s'arrêtant dans les centres français, où des réceptions sont déjà organisées.

Le président du Comité de la survivance française, M. l'abbé Adrien Verrette, curé de Plymouth, N.H., accompagnera les voyageurs.

Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse ont reçu les pèlerins avec bon accueil il y a deux ans. Partout, depuis la baie de Fundy jusqu'à la Pointe-de-l'Église et même à Grand-Pré, les Acadiens s'étaient rendus au bord de la route pour saluer les compatriotes québécois. Les réceptions avaient été partout émouvantes et on nous répétait: "Pourquoi avoir attendu si longtemps pour venir nous voir? Pourquoi ne revendriez-vous pas plus souvent à l'avenir?"

Les voyages de liaison jouent un grand rôle dans l'œuvre de la survivance française en Amérique du Nord. Celui qui commence lundi sera, espérons-le, aussi fructueux que les trois précédents.

nos administrations municipales le sont presque toutes; de grâce ayons un peu de fierté et exigeons que nos policiers soient commandés dans la langue de la majorité!

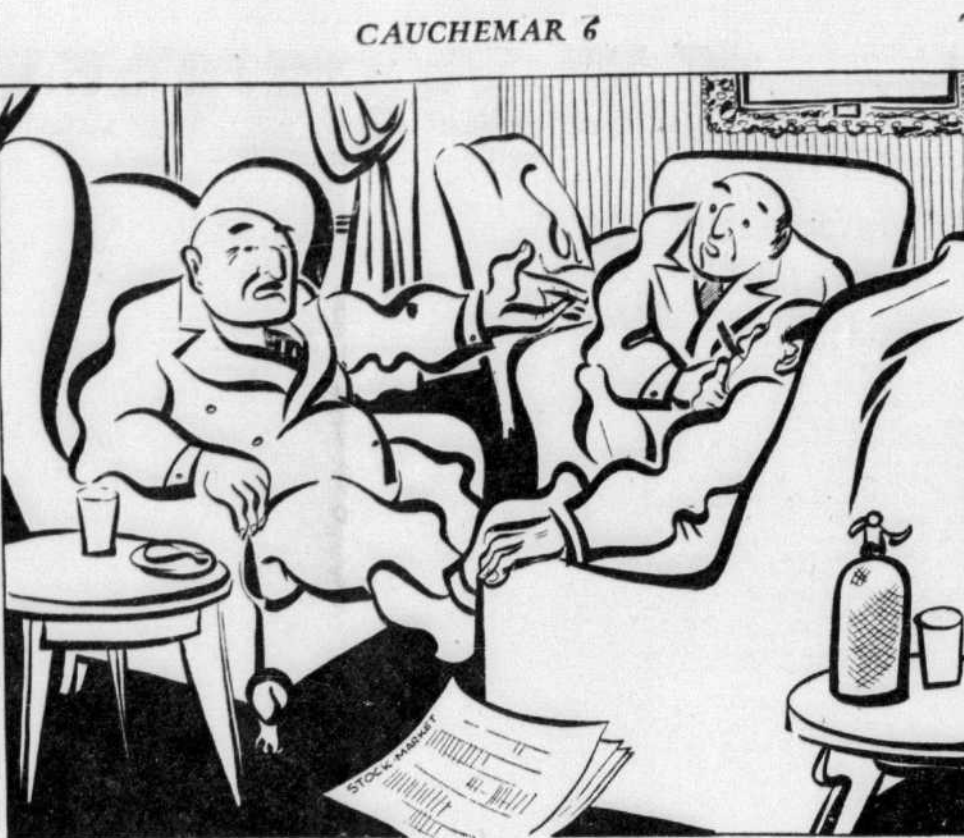
Même chose pour les cadets dans nos écoles. Un lecteur nous écrit qu'à son avis si les cadets sont commandés en anglais c'est la faute au directeur de l'école. Souvent, écrit-il, le directeur trouve que cela paraît bien de commander des enfants canadiens-français en anglais. Cela impressionne.

Nous hésitons à croire que notre correspondant puisse avoir raison. Depuis des générations les prêtres et les frères enseignants ont été les premiers propagandistes de la langue française au Canada. On leur attribue à bon droit une grande part à la survivance française au pays. Comment alors supposer que cette classe dirigeante nous laisse tomber ou qu'elle ne voit pas les dangers de l'anglicisation que l'on sert à petites doses à nos écoliers?

Cela impressionne d'être commandé en anglais? "Oui, cela impressionne les ignorants et les sots", conclut notre correspondant.

La régie des loyers

M. Duplessis se demande peut-être d'où nous viennent nos informations au sujet de la régie des loyers. Nous avons réclamé hier, nous sommes Canadiens français, une meilleure publicité autour de



— "J'ai rêvé que la paix était déclarée! Faudrait plus que je mange avant de me coucher".

COURRIER DE FRANCE

La gauche non communiste

LES FORCES POLITIQUES DANS LA NOUVELLE ASSEMBLÉE

"La victoire républicaine serait éphémère si on ne s'attaquait pas aux fourriers des totalitarismes: le mécontentement et la misère" (Guy Mollet) — Accord des socialistes et du M.R.P. en matière de politique sociale

— III —

par Pierre de GRANDPRE

Quand on déteste le communisme et que l'on souhaite un recul à l'intérieur des démocraties occidentales, on peut être tenté de se réjouir, à première vue, de certains phénomènes de la politique intérieure française. Ainsi peut-on spontanément applaudir au choix d'un mode de scrutin qui a favorisé le glissement du centre gouvernemental vers la droite; ainsi peut-on encore se féliciter des tendances plus conservatrices et plus voisines des positions radicales manifestées par certains membres du M.R.P., et même du parti socialiste. On peut enregistrer cela comme des "signes" favorables. Pourtant, au-delà de ces apparences, il est indispensable de considérer les réalités qui ne bougent pas.

Est-il bien sûr qu'il y ait un grand intérêt à ce qu'une opinion de gauche, qui reste majoritaire dans le pays, devienne minoritaire dans l'Assemblée? Y a-t-il un avantage à ce que les partis de la gauche non communiste, paralyssés par la nécessité de permettre le fonctionnement du régime, acceptent des compromis qui leur feront perdre des voix ouvrières aux prochaines élections?

La répartition des bénéfices et des charges

Dans la conjoncture d'armements qui se prépare, les hommes politiques du centre-droit — la plupart des indépendants et Radicaux — et sociaux, d'autre programme que de maintenir la répartition actuelle du revenu national, évidemment défectueuse. "Le libéralisme et le jeu de l'impôt indirect, écrit dans Le Monde M. Maurice Duverger, tendent à faire peser le poids principal du réarmement sur les salariés et les titulaires de revenus fixes tout en accroissant les bénéfices des producteurs et des exportateurs".

Une gauche non communiste qui soit effectivement une gauche: voilà ce que craignent les staliniens. Si le M.R.P. et la S.F.I.O., dont le programme théorique est de modifier cette répartition en faveur du national et des sacrifices dans un sens plus conforme à la justice, n'arrivent pas à imposer leurs vues au nouveau gouvernement, on pourra avoir la légèreté de s'en réjouir comme d'une victoire de la libre entreprise en Europe; mais l'appui populaire qu'ils auraient perdu, d'autres le recouvreront, qui ne seront peut-être des partis républicains que de façade.

C'est pourquoi il n'est pas besoin d'être soi-même "de gauche" pour souhaiter que, dans la démocratie française, les partis qui représentent la gauche non communiste conservent leurs électeurs, et restent pour cela fidèles à ce qu'il y a de plus vivant dans leur idéal: la protestation énergique et couronnée de succès en faveur d'une meilleure justice sociale, dans la liberté.

Entente sur les objectifs sociaux

Au Comité national du M.R.P., M. Léo Hamon a demandé à ses amis politiques de ne pas "s'allier à leurs adversaires de la veille contre leurs alliés de la veille". Le glissement de l'Assemblée à droite rend plus urgente l'union de ceux qui rassemblent la même conception d'une politique sociale. Car autrement, devant la prévision d'un Pierre Cot qui s'en réjouit, il se pourrait bien, hélas, que "les mesures financières que prendra la nouvelle majorité mécontentent de plus en plus la loi et un maximum légal dans les augmentations consenties volontairement par le locataire."

Nous recevons chaque jour au journal dix, vingt téléphones de gens qui demandent des informations, — les plus élémentaires, — ou qui se plaignent des augmentations de loyer formidables qu'ils ont dû accepter.

Toujours les deux mêmes problèmes: ignorance de la loi ou chantage du propriétaire.

Les conclusions sont les mêmes quand on consulte le dossier très volumineux accumulé par l'Association des locataires de Montréal.

Donc pas de doute possible, si M. Duplessis règle ces deux points il aura résolu presque tout le problème.

P. L.

plus les masses populaires", ainsi amenées à chercher leurs interprètes de plus en plus à gauche.

Au récent Congrès socialiste de la Mutualité, plusieurs interventions développaient les idées suivantes: "Nous devons reconquérir la classe ouvrière, même s'il faut renoncer à participer au prochain gouvernement... Il nous faut recouvrer notre dignité... Efforçons-nous d'élancer l'électeur stalinien au parti non du vrai progrès social, mais du mécontentement... Pensons aux salariés modestes restés en panne dans le secteur privé, et pas seulement dans le secteur nationalisé... Reprenons notre place de grand parti de la bataille sociale".

Sur quoi l'"Humanité" a réagi: "Mauvais de se gausser: voilà bien des menteurs, écrite-elle en substance, qui ont trahi les intérêts populaires et décident aujourd'hui de se 'refaire une virginité'".

Écoutons encore M. Maurice Duverger poser le problème en termes clairs: "La démocratie française ne peut pas vivre sans un grand parti de gauche non communiste... Tout nouveau glissement à droite du parti socialiste, qui lui ôte définitivement l'espoir d'une renaissance et l'enlève un peu plus dans un néo-radicalisme modéré, fût-il demeuré anticlérical, crée les conditions d'un effondrement du régime démocratique".

Au Comité national du M.R.P., M. Georges Bidault manifestait la même contrition et la même résolution que les Socialistes: "Pendant quatre ans, a-t-il reconnu, nous avons mené le combat en retraite. Les hommes qui espéraient tout emporter se retrouvent à l'image des autres groupes... C'est nous dorénavant qui mènerons le combat en avant... Il y a encore de beaux jours pour la France et pour notre cause".

Programmes concurrents

Dans son discours, le leader du M.R.P. a défini le programme social de son parti. Les socialistes pourraient y souscrire à peu près sans réserve: nationalisations, sécurité sociale, allocations familiales, justice fiscale... "Le social sans l'économique, a-t-il dit, c'est la corde de l'inflation; l'économique sans le social, c'est de la viande pour ceux qui n'en ont pas besoin".

Les Républicains Populaires n'ont aucune objection à élever relativement à deux des trois conditions minimums que les Socialistes posent à leur participation — la troisième condition touche au problème de la laïcité de l'État, du reste admise en principe par le M.R.P. Ces conditions sont: 1) amélioration immédiate du pouvoir d'achat des travailleurs, notamment

de la bataille de Waterloo, a été gagnée sur les terrains de jeux d'Eton; or le descendant de ce personnage, le 7e duc de Wellington, estime que la répétition de cette formule et la tradition séculaire ne suffisent pas; il voudrait une preuve plus tangible que son ancêtre en est bien l'auteur, et il a offert une récompense de 50 livres sterling à celui qui lui fournirait la preuve de l'origine de ce mot célèbre.

Cette offre du duc No 7 a été suscitée par une boutade prononcée le 4 juillet au dîner de la colonie américaine de Londres. Le professeur Goodhart, le premier Américain à diriger l'un des collèges d'Oxford, a prononcé en cette circonstance une allocution humoristique, au cours de laquelle il a dit au directeur d'Eton, M. Birley: Je ne sais pas si Waterloo a été gagné sur les terrains de jeux d'Eton, mais je sais que les colonies américaines ont été perdues dans les salles de cours d'Eton. Car, a-t-il ajouté, presque tous les membres des Communes à l'époque étaient d'anciens Etoniens.

C'est l'inconvénient de ces bons mots qu'ils peuvent être retournés; c'est fort joli pour les victoires, mais ce l'est moins pour les défaites et les revers. La bou-

l'École de formation sociale

Plus de quarante hommes: prêtres et laïcs de diverses professions, juge, industriels, hommes d'affaires, agriculteurs, ouvriers, viennent de participer à la 15e session annuelle de l'École de formation sociale tenue par l'Institut social populaire à la Villa la Broquerie, à Boucherville. Douze diocèses étaient représentés: Montréal, Québec, Ottawa, Sherbrooke, Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Nicolet, Valleyfield, Joliette, St-Jean, Amos, Timmins. Ces deux derniers avaient envoyé un fort contingent organisé par la succursale de la Société des Artisans d'Amos. Tous sont retournés dans leur milieu, bien résolus à être, par l'exemple et la parole, des agents actifs de la doctrine sociale de l'Eglise.

Le duc de Wellington aurait dit, paraît-il, que la bataille de Waterloo a été gagnée sur les terrains de jeux d'Eton; or le descendant de ce personnage, le 7e duc de Wellington, estime que la répétition de cette formule et la tradition séculaire ne suffisent pas; il voudrait une preuve plus tangible que son ancêtre en est bien l'auteur, et il a offert une récompense de 50 livres sterling à celui qui lui fournirait la preuve de l'origine de ce mot célèbre.

En 1945, après l'avènement de M. Attlee au pouvoir, un commentateur avait même signalé que ce "facteur compliquant la tâche du premier ministre quant à la discipline du parti. En régime conservateur, quand un jeune et fougueux député réclame des réformes et menaçait de voter contre le gouvernement, le premier ministre ou l'un de ses lieutenants invitait le jeune réformiste à son club fashionable, et là dans une atmosphère réconfortante on évoquait la solidarité et les liens de l'Alma Mater; on discutait la situation difficile du gouvernement, la nécessité de graduer les réformes, et le jeune député partait rassuré et réconcilié à la politique du parti.

Mais le pauvre M. Attlee n'a pas cette ressource; quand un back-

SOUVENIRS SUR LE MARÉCHAL PÉTAIN

On peut constater avec satisfaction que la mort du Maréchal Pétain a été commentée par la presse internationale avec une sérénité et pondération qu'on n'aurait pu s'attendre à la voir. À l'égard "d'un vieillard qui a connu tant de gloire et tant d'humiliation" — comme disait le communiqué de l'Assemblée des cardinaux de France.

Etant de ceux qui ont eu l'honneur de connaître personnellement ce grand chef militaire et d'avoir été officiellement accrédité auprès de lui en qualité de représentant diplomatique de mon pays, je considère comme mon devoir moral de contribuer à l'éclaircissement de la vérité, obscurcie par la calomnie et une propagande haineuse.

J'ai toujours eu une haute estime pour le défenseur héroïque de Verdun qui après avoir sauvé sa patrie lui faisait "don de sa personne" en pleine connaissance du rôle ingrat qu'il assumait sans la moindre illusion sur le jugement de ses contemporains.

Je n'ai jamais lu des mots plus grandioses dans leur simplicité que les termes finissant son dernier ordre du jour officiel sur l'entrée de son quartier général au moment de l'armistice en novembre 1918: "ferme pour cause de victoire..." et je n'ai jamais vu une scène plus tragique que l'enlèvement du Maréchal par les nazis à l'aurore de la libération de la France.

J'avais le triste privilège d'être à Vichy pendant cette dernière période de l'"État Français" et l'agonie délicate de la puissance nazi qui allait s'effondrer. Les tentatives se succédaient déjà en 1943 de persuader le Maréchal de transférer sa résidence et celle de son gouvernement soit à Paris, soit à une autre ville de la zone Nord, mais à ce sujet le Maréchal restait intraitable. Les persurations ont été suivies de menaces auxquelles le Maréchal opposait un refus formel, ayant déclaré au Corps Diplomatique qu'il ne quitterait Vichy qu'en prisonnier de guerre. Persurations et menaces restèrent vaines. Hitler a décidé de recourir à la force brutale et a donné l'ordre d'emmener le Maréchal de Vichy à Belfort par tous les moyens.

C'était le Général Baron von Neubronn, un seigneur baron, qui était chargé de l'exécution de cet ordre humiliant pour les deux parties.

Le 20 août 1944, vers 6 heures du matin un peloton allemand s'est dirigé à l'Hotel du Parc où était logé le Maréchal. Des rumeurs concernant son enlèvement imminent couraient la ville déjà la veille et à l'arrivée du peloton, malgré l'heure matinale, une petite foule s'est rassemblée dans le parc en face de l'Hotel. Un diplomate étranger poussait l'audace au point de filmer ce qui allait se passer.

Contrairement à la coutume le peloton allemand a trouvé la porte de l'Hotel fermée à clef. Ils ont sonné, mais personne n'est venu leur ouvrir la porte. Apparemment surpris, et gêné le général a donné l'ordre d'enfoncer la porte à coups de baïonnette. Pénétré dans la hall le général allemand avait une autre surprise en voyant le non-coup apostrophé et le ministre d'un pays neutre, témoins indiscutables de cette scène historique.

L'ACTUALITÉ

Eton et Waterloo

Les Anglais méditent de ce temps-ci un aphorisme célèbre qui marque bien l'importance du rôle qu'a joué dans l'histoire de l'Angleterre le fameux collège Eton, qui depuis de nombreuses générations a formé les fils de l'aristocratie britannique.

Le duc de Wellington aurait dit, paraît-il, que la bataille de Waterloo a été gagnée sur les terrains de jeux d'Eton; or le descendant de ce personnage, le 7e duc de Wellington, estime que la répétition de cette formule et la tradition séculaire ne suffisent pas; il voudrait une preuve plus tangible que son ancêtre en est bien l'auteur, et il a offert une récompense de 50 livres sterling à celui qui lui fournirait la preuve de l'origine de ce mot célèbre.

Cette offre du duc No 7 a été suscitée par une boutade prononcée le 4 juillet au dîner de la colonie américaine de Londres. Le professeur Goodhart, le premier Américain à diriger l'un des collèges d'Oxford, a prononcé en cette circonstance une allocution humoristique, au cours de laquelle il a dit au directeur d'Eton, M. Birley: Je ne sais pas si Waterloo a été gagné sur les terrains de jeux d'Eton, mais je sais que les colonies américaines ont été perdues dans les salles de cours d'Eton. Car, a-t-il ajouté, presque tous les membres des Communes à l'époque étaient d'anciens Etoniens.

C'est l'inconvénient de ces bons mots qu'ils peuvent être retournés; c'est fort joli pour les victoires, mais ce l'est moins pour les défaites et les revers. La bou-

l'acte de M. Goodhart autoriserait à continuer dans cette veine, à reprocher à Eton tous les maux qui fondent ces années-ci sur la fièvre Albion? Est-ce à Eton que l'Angleterre a perdu l'Inde et la Palestine, qu'elle aura perdu Suez, probablement Singapour et Hong-Kong, en attendant Gibraltar, sans compter l'Iran?

L'affirmer serait injuste. Car c'est sous le régime travailliste que l'Empire se désagrégea peu à peu. Il est vrai que M. Attlee est un universitaire, diplômé d'ailleurs de l'Université Collège d'Oxford, dont M. Goodhart est directeur, ce qui ajoute plus de piquant à la plaisanterie du professeur américain; mais la députation travailliste compte relativement peu d'universitaires dans l'ensemble, et sans doute fort peu d'Etoniens.

En 1945, après l'avènement de M. Attlee au pouvoir, un commentateur avait même signalé que ce "facteur compliquant la tâche du premier ministre quant à la discipline du parti. En régime conservateur, quand un jeune et fougueux député réclame des réformes et menaçait de voter contre le gouvernement, le premier ministre ou l'un de ses lieutenants invitait le jeune réformiste à son club fashionable, et là dans une atmosphère réconfortante on évoquait la solidarité et les liens de l'Alma Mater; on discutait la situation difficile du gouvernement, la nécessité de graduer les réformes, et le jeune député partait rassuré et réconcilié à la politique du parti.

Mais le pauvre M. Attlee n'a pas cette ressource; quand un back-

torique. Ils s'y étaient rendus à la demande expresse du Maréchal pour empêcher toute propagande mensongère quant aux circonstances de son départ forcé.

Les soldats allemands sont montés au premier étage où ils ont trouvé les portes de l'appartement du Maréchal également fermées à clef. Ils devaient les enfoncer aussi avec les crosses de leurs fusils. Le Maréchal était encore au lit, il les fait attendre; il prit même le temps de se faire servir une collation. Finalement tout était prêt pour le départ; le vieillard protesta encore une fois contre son enlèvement, mais on le prit par le bras... Descendu dans la hall, le Général von Neubronn, tout rouge de honte, tendit sa main à un général français qui refusa de la saisir. Sur cet le Général allemand balbutia quelques mots expliquant qu'il ne faisait que son devoir de soldat en exécutant les ordres reçus, quelques pénibles qu'ils fussent et qu'on peut encore servir sa main qui reste celle d'un homme d'honneur. Je crois que le général français avait plutôt pitié de lui et toucha d'un doigt la main tendue.

On a beaucoup critiqué le comportement du "lord" du corps du Maréchal à laquelle on a reproché de n'avoir pas fait au moins un geste de résistance armée; je sais de source sûre que c'était le Maréchal lui-même qui avait interdit toute effusion de sang superflue.

Fait intéressant que les nazis, après avoir décidé le transfert de la résidence du Maréchal et de son gouvernement à Belfort, avaient essayé d'obliger tout le Corps Diplomatique de la suivre. La Gestapo nous a envoyé une lettre circulaire à cet effet, mais le doyen du Corps Diplomatique, conformément à la décision prise par les chefs de mission à ce sujet, les a informés que l'histoire diplomatique ne connaît aucun précédent qu'un chef d'Etat ait été suivi dans sa captivité par le corps diplomatique accrédité auprès de lui. Sur cela nous avons passé une nuit critique, car nous étions persuadés que la Gestapo était capable d'emploier des moyens purement militaires vis-à-vis de nous. Moi, j'étais invité pour passer la soirée chez mon ami, le Ministre de Finlande, et nous étions tous les deux décidés à résister même par la force brutale. Heureusement la Gestapo manquait de moyens de transport et s'est vue obligée de renoncer à notre déportation.

On critique aussi beaucoup la politique du Maréchal sur laquelle je ne désire pas me prononcer, bien qu'en ma qualité d'observateur diplomatique étranger et donc impartial j'en aie assez bien renseigné. Pour moi une chose est certaine: que le Maréchal était un bon Français qui aimait sa patrie comme les meilleurs de ses compatriotes. Il n'avait jamais un caractère dynamique, mais statique. Si, jeune homme, il avait un caractère statique, il ne pouvait pas devenir dynamique à l'âge des patriarches. A Verdun il a déclaré: "On ne passera pas!" Et c'est grâce à son caractère "statique", son endurance, sa foi, son héroïsme et des troupes commandées par lui, qu'on n'a pas passé...

C'est dans cette lumière que se présente dans mes yeux le crépuscule de la gloire si passagère d'un Maréchal de France.

E. B. W.

bencher de l'aile gauche travailliste menace de tout casser, impossible de parler d'Oxford à cet ouvrier qui un an auparavant était mineur ou camionneur; et ce serait jeter de l'huile sur le feu que d'inviter dans un club select un homme qui s'y sentirait mal à l'aise.

Il existe sans doute d'autres moyens: l'exécutif national du parti travailliste vient de ratifier une forte majorité le programme militaire du gouvernement, et le turbulent groupe Bevan lui-même s'est rallié; il se garde bien de renverser le cabinet dont il tient le sort entre ses mains; car l'avènement d'un gouvernement conservateur avancerait encore moins son programme social, sans compter que le pouvoir et le patronage ont bien leurs avantages...

En tout cas, malgré les brocards de M. Goodhart, Eton n'aura pas l'ignominieuse responsabilité des temps actuels. M. Churchill disait qu'il n'avait pas été nommé premier ministre pour présider à la liquidation de l'Empire; il doit être secrètement content d'avoir perdu le pouvoir en 1945; et cette satisfaction vaut pour Eton car la liquidation n'est pas le fait des anciens de la maison. Quant au projet proposé par le 7e duc de Wellington, les radicaux, qui gagnent de gros prix en nommant le découvreur de l'Amérique, trouveront que c'est peu payer les recherches difficiles que la question exige, puisque selon la dernière cote, 50 livres valent seulement \$143.38 en argent canadien. Car la livre se dévalorise avec l'Empire.

ALBIN

Le Cominform avoue que la zizanie règne parmi les Rouges en Bulgarie

Des chefs régionaux appuieraient la révolte des paysans dépossédés — Le premier ministre Tchervenkoff serait en disgrâce

Vienne, 27. (A.P.) — Dans son dernier bulletin fraîchement parvenu à Vienne, le Cominform reconnaît ouvertement qu'il existe des dissensions parmi les chefs communistes en Bulgarie, le satellite pourtant couramment le plus dévoué à la Russie en Europe centrale.

Un tel aveu donne du poids aux rapports récents reçus par les Alliés et voulant que les paysans bulgares soient en révolte quasi ouverte contre le régime rouge de Sofia et que ce même régime ne cesse d'être déchiré par des querelles intestines et des purges fratricides.

Le bulletin du Cominform rapporte un discours du premier ministre bulgare, Voulko Tchervenkoff, qui admet que plusieurs chefs régionaux du parti communiste refusent d'exécuter les ordres de leurs supérieurs et qui déclare cette situation proprement "intolérable". Il reproche à ces chefs régionaux de s'isoler des masses paysannes, d'ignorer les critiques publiques et celles de leurs propres consciences marxistes et de proclamer des directives contraires à celles de Sofia.

La rébellion paysanne en Bulgarie paraît due à une politique de "collectivisation" des fermes trop rapidement et brutalement appliquée. Des rapports reçus par l'Ouest, le printemps dernier, veulent que plusieurs chefs communistes aient été "liquidés" pour n'avoir pas appliqué ce point du programme marxiste ou pour avoir pris parti pour les fermiers dépossédés contre les autorités supérieures.

Quelques-uns des paysans se seraient réfugiés dans les régions montagneuses du pays et y auraient formé des bandes armées. Plusieurs autres ont fui en Yougoslavie; mais un nombre plus élevé

Pique-nique annuel des maraîchers

M. Alphonse Couture, secrétaire de l'Association des jardiniers-maraîchers, nous informe que le pique-nique annuel de cette association aura lieu, dimanche, le 29 juillet prochain, à Ste-Dorothée, sur la ferme de M. Félix Galbrant, rang du bord de l'eau (boulevard Lévesque).

Cette réunion d'été, qui groupe de mille à quinze cents jardiniers et leur famille, est un événement toujours attendu avec impatience par tous les producteurs de légumes.

Les grandes lignes du programme sont les suivantes:

9 h. 30: messe célébrée dans l'église paroissiale de Ste-Dorothée par M. l'abbé Philémon Desmarais, aumônier de l'association.

11 h. 30: dîner, chacun pour soi, sur le terrain du pique-nique.

On a organisé un programme récréatif des plus intéressants et de nombreux prix seront distribués aux vainqueurs des divers concours, en plus d'un magnifique prix de présence.

Cette fête sera rehaussée par la présence des honorables Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, et Jean-Paul Sauvé, ministre du bien-être social et de la jeunesse, ainsi que de plusieurs députés fédéraux et provinciaux.

Tous les producteurs de légumes, sans exception, sont cordialement invités à participer à leur pique-nique annuel.

(Communiqué)

Avis de décès

GADBOIS — A Rougemont, le 26 juillet 1951, est décédé, dans sa quatre-vingt-dixième année, Priscilla Bernard, veuve de feu Emile Gadbois. Les funérailles auront lieu à Rougemont, samedi le 28 juillet, à 9 h. du matin. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Service anniversaire

PELLETIER — Un service anniversaire sera chanté à la mémoire de Me Dominique Pelletier, notaire, jeudi, le 2 août, à 8 h. 30, en l'église Ste-Vincent d'Outremont. Parents et amis sont priés d'y assister.

TRANCHEMONTAGNE

Textiles en Gros
459 St-Sulpice, Montréal
BE. 4428

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

(Strictement en gros)
Une expérience de 30 années au service des
Propriétaires
Architectes
Communautés
Entrepreneurs
GR. 2465

7152, boulevard Saint-Laurent — Montréal

Les contrats de location sont mis sous contrôle

Pour enrayer certains abus

Ottawa, 27. (P.C.) — L'administrateur des règlements sur le crédit, à Ottawa, M. J.-G. Bertrand, a expliqué mercredi soir que les changements sur le crédit annoncés avant-hier par le ministre fédéral des Finances, M. Abbott, avaient pour but de corriger des erreurs et de faire cesser certains abus.

M. Bertrand a voulu parler notamment des contrats de location qui viennent d'être mis sous contrôle pour la première fois au pays.

Plusieurs auraient profité de ces contrats de location pour contourner la loi et se procurer des marchandises d'après un mode de paiements faciles.

Le nouveau règlement stipule que seuls les contrats de location s'étendant sur une période de plus de six mois sont affectés. Ils tombent maintenant automatiquement sous les mêmes règlements qui régissent les achats à crédit, soit le tiers du montant déboursé en paiement initial et le reste de la somme payée en 12 mois.

Ainsi, un homme qui voudrait louer une lessiveuse électrique pour plus de six mois devra faire un paiement initial du tiers de la valeur et payer la balance en six mois, tout comme s'il désirait acheter la marchandise.

Dans le cas d'une voiture automobile, neuve ou usagée, il devra déboursé en paiement initial 50 pour cent de la somme demandée. Les montants versés serviront pour la location.

"Je ne crois pas, de dire M. Bertrand, que personne ait le désir de signer un tel contrat. Ainsi nous pourrions éliminer tout désir de "racket", chez certains gens".

Décès de Mme J.-D. Préseault

Nous apprenons le décès de Mme J.-D. Préseault, à l'âge de 69 ans, survenue à l'hôpital Ste-Justine de Montréal.

Mme Préseault (Ozeline Bélanger), est née à Alfred, Ont., le 30 juin 1882. Elle laisse son époux, M. J.-D. Préseault; six fils: le R. P. Ernest Préseault, curé à Marionville; M. Hervé Préseault, Montréal; le R. P. Raoul Préseault, C.S.V. (Collège Bourget, Rigaud); MM. Albert (Montebello), Joseph et François Préseault (Hull); trois filles: la Rev. Sr Ernest-Marie (hôpital Ste-Justine de Montréal, Filles de la Sagesse); Mme Roland Bourgeois (Cécile), de Hull; Mme Edmond Carrière (Thérèse), d'Alfred; 13 petits-enfants; un frère: M. Jos. Bélanger, de Timmins; une sœur: Mme J.-D. Gratton, d'Ottawa; deux beaux-frères: M. David Gratton, de Lefontaine et M. J. David Gratton, d'Ottawa; trois belles-sœurs: Mme Vve Julie Gratton, née Gratton; Mme Ida Préseault, née Drouin, de Lefontaine, Ont.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à Marionville, Ont. La dépouille mortelle sera transportée à Lefontaine, Ont. La défunte sera exposée en chapelle ardente à la maison paternelle jusqu'à demain matin, vendredi, où aura lieu un service funéraire en l'église paroissiale de Lefontaine, Ont.

Clôture de la tombola iroquoise

Si la température est favorable, vous aurez encore, en fin de semaine, une dernière occasion de visiter la tombola iroquoise sur le terrain de l'église de Caughnawaga.

Les nombreux amis qui ont encouragé notre œuvre missionnaire furent émerveillés de l'abondance et de la haute qualité des prix offerts aux heureux gagnants.

de perception aux entrées du parc, entre les 1 et 9 septembre. On s'attend à ce qu'une foule record visite l'exposition cette année, à l'occasion de son 40ème anniversaire qui donnera lieu à de nombreuses manifestations.

SOUSMISSIONS

DES sousmissions cachetées adressées au sous-jugé et portant sur l'aveu de la sousmission. Soumission pour un remorqueur des Services des canaux, seront reçues jusqu'à midi, heure avancée de 1951, mercredi le 22 août 1951, concernant la construction d'un remorqueur Diesel en acier destiné aux Services des canaux devant être utilisé à Cornwall, Ontario, et dont les principales caractéristiques sont les suivantes:

Longueur hors tout: 80'-8"
Longueur approximative: 75'-0"
Largeur hors membres: 20'-0"
Largeurs hors membres: 20'-0"
Tirant d'eau à l'arrière: 8'-0"
Machine, une hélice Diesel 600 puissance au frein

Les plans, devis, conditions applicables aux ouvriers employés, la formule de sousmission et l'enveloppe de retour peuvent être obtenus en s'adressant à l'acheteur en chef, ministère des Transports, Immeuble Hunter, Ottawa, Ontario, contre paiement d'un chèque accepté de \$25 fait au nom du Receveur général du Canada. Ledit chèque sera retourné au soumissionnaire lorsqu'il aura fait remise des plans et devis en bon état.

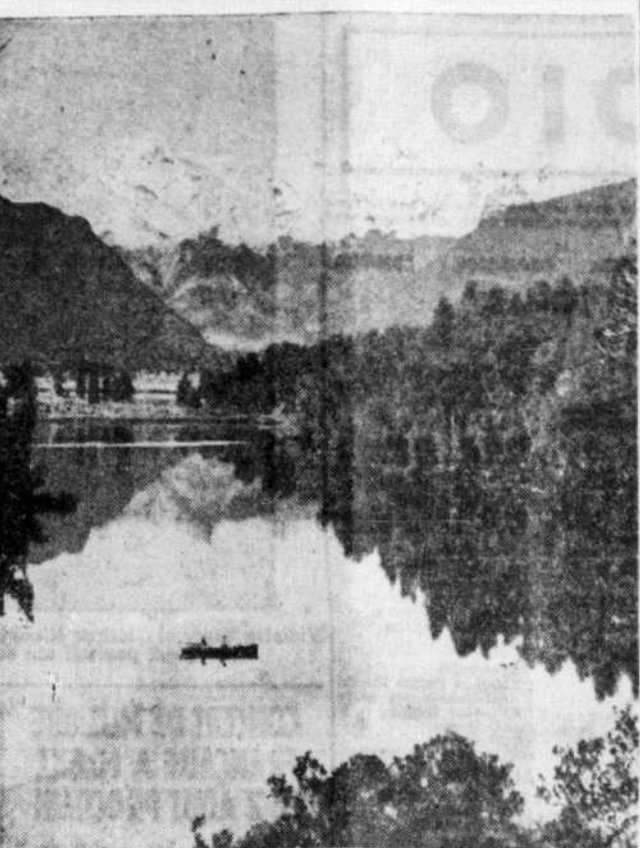
Chaque sousmission doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de dix pour cent (10 p. 100) du montant de la sousmission, sous la forme d'un chèque visé par une banque canadienne à charte, fait à l'ordre du Receveur général du Canada ou d'obligations du Gouvernement du Canada, au pair ou d'obligations de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada ou de ses filiales, garanties sans condition par le Gouvernement du Canada, au pair. Un tel dépôt de garantie sera restitué au cas où le soumissionnaire retournerait de signer un contrat aux conditions établies dans sa sousmission, s'il en est requis, ou de compléter ledit contrat à la satisfaction du ministère. Les chèques des soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée leur seront renvoyés.

Il ne sera tenu compte d'aucune sousmission non accompagnée d'un dépôt de garantie tel que décrit.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des sousmissions qui lui parviendront.

F. T. COLLINS, Secrétaire.

Ministère des Transports, Ottawa, Ontario, le 19 juillet 1951.



MAGNIFIQUE ANOMALIE DE LA NATURE — La Nouvelle-Zélande est peut-être la contrée qui offre les contrastes géographiques les plus marqués au monde. Ne peut-on en effet y voir, comme ici, un glacier géant à peu de distance d'une forêt sub-tropicale. Cette revue a été prise au lac Matheson, dans la chaîne des Alpes du sud. (C.P.)

L'hon. M. Duplessis sera à Terrebonne dimanche

Bénédictin d'une nouvelle école moderne par Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal

Dimanche prochain aura lieu à Terrebonne la bénédiction et l'inauguration d'une nouvelle école, construite avec l'aide du gouvernement du Québec. Il s'agit de l'école Saint-Louis, comprenant 14 classes et une vaste salle, érigée au coût de \$212,000 et dont le gouvernement provincial a fourni 60%.

C'est l'archevêque du diocèse métropolitain, Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, qui présidera, à 2 h. de l'après-midi, la bénédiction du nouvel édifice scolaire, et le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, qui inaugureront l'immense et dévouera la plaque commémorative de l'événement.

L'hon. Omer Côté, secrétaire de la province, l'hon. Paul Sauvé, ministre du bien-être et de la jeunesse, l'hon. Olier Renaud, conseiller législatif, MM. J.-Léonard Blanchard, N.P., député de Terrebonne, Victor Chartrand, député de l'Assomption, et Omer Barrière, député de Laval, assisteront à ces imposantes cérémonies et prendront part à l'assemblée publique qui sera tenue, à 3 h., dans la cour de l'école Saint-Louis où s'il pleuvait, à l'intérieur de l'immeuble. Notons aussi que les invitations d'honneur de la journée seront les premiers à signer le livre d'or de la nouvelle institution.

Maison française qui s'installe à St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 27. (D.N.C.) — La Société A. Lepoutre et Cie, de Roubaix, France, spécialisée dans la production de laine peignée et de tissus de laine, a décidé d'établir une filiale au Canada et choisit la ville de St-Hyacinthe à cette fin.

La nouvelle a été annoncée officiellement par M. Camille Mercure, échevin et président de la Commission industrielle de St-Hyacinthe.

Le nouvel établissement portera le nom de Vimy & Cie Limitée. On construira d'abord une usine pour le peignage de la laine, d'une superficie de 196 pieds par 66. Puis, successivement, une filature et une usine de bonnetterie.

Le contrat de construction pour la première usine a été accordé à M. Charles Gilbert, entrepreneur de St-Hyacinthe, et les travaux commenceront dès la semaine prochaine. M. Louis Catoire, ingénieur et directeur des travaux de la compagnie Lepoutre, est à St-Hyacinthe depuis quelques semaines, où il s'est occupé des détails préparatoires à la construction.

Le premier contact avec la Société Lepoutre fut pris en juin 1950, par M. Louis Gros, secrétaire de la Commission industrielle, et le député M. Antoine et André Lepoutre vinrent eux-mêmes à St-Hyacinthe, en février dernier, pour se rendre compte des possibilités industrielles, offertes par notre ville. La visite faite par M. Camille Mercure, président de la

On devra peut-être importer de fortes quantités de beurre

Une disette de beurre est prévue pour l'automne prochain

Commentant une nouvelle venue d'Ottawa à l'effet que le Canada achèterait quelque dix millions de livres de beurre de la Nouvelle-Zélande, des commerçants de cette dernière, à Montréal, ont déclaré hier qu'il serait fort possible que l'on ait besoin de beurre importé pour parer à une pénurie l'automne prochain.

Selon le bulletin d'information, la Nouvelle-Zélande serait consentante à nous expédier 20,000,000 de livres de beurre. Toutefois, le Canada ne prendra aucune décision d'ici le retour, la semaine prochaine, du ministre fédéral de l'Agriculture, M. Gardiner.

Les commerçants montréalais, interrogés à ce sujet, ont avoué qu'il serait difficile actuellement de délimiter le montant de beurre importé dont on aura besoin, étant donné que les conditions de production sont assez confuses en ce moment.

Il faut considérer aussi, selon ces mêmes commerçants, jusqu'à quel point les manufacturiers, qui fabriquent présentement ce qu'on appelle les "spreads", ce nouveau produit qui remplacerait le beurre et la margarine, auront du succès sur le marché.

Comme on sait, ce succédané est actuellement produit dans quatre villes de la province. On se bat à débattre de la légalité de ce produit. Certains maintiennent qu'il devrait être banni du Québec, tout comme la margarine. D'autres, au contraire, soutiennent que leur substitut remplit toutes les formalités de la loi.

Tant que cette question ne sera pas réglée, il sera donc difficile de prédire dans quelle mesure la province aura besoin de beurre importé.

Pour prévenir des accidents au parc Jeanne-Mance

Le leader du conseil de ville, M. Dave Rochon, se plaint auprès des autorités municipales du fait que les entrepreneurs qui effectuent présentement des travaux au parc Jeanne-Mance, laissent les lieux dans un état dangereux, à la fin de la journée. De sorte que, le soir, les gens qui se rendent à la montagne pour prendre le frais rencontrent des excavations mal protégées et se butent à de grosses roches répandues sur le terrain.

En vue de prévenir des accidents, M. Rochon demande que l'on donne des instructions aux entrepreneurs, en conséquence. Le chef du Conseil écrit une lettre à ce propos au directeur des services municipaux, Me Louis-A. Lapointe.

Commission industrielle de St-Hyacinthe, au siège de la Société Lepoutre à Roubaix, au cours de son récent voyage en Europe, permit de procéder aux derniers arrangements et d'amener la décision finale.

Une messe sera dite à Montréal pour le repos de l'âme du Maréchal Pétain

Il vient de se former un comité canadien d'hommage à la mémoire du Maréchal Pétain. Il est présidé par M. Henri Courtemanche, député de Labelle à Ottawa, et composé aussi des membres suivants:

MM. Euclide Archambault, L.-A. Barrière, Jean Bornel, René Chailout, Dr J.-A.-A. Chevrier, Jacques Fichet, Dr Philippe Hamel, Jean Houpert, Paul Massé, Robert Rumilly, Anatole Vanier et autres.

Ce comité, qui a exprimé par câble des condoléances à la maréchale Pétain, nous fait tenir le communiqué qui suit:

"Quand, au mois d'avril dernier, fut annoncée prématurément la mort du Maréchal Philippe Pétain, un comité canadien d'admirateurs de ce grand soldat français et de ce non moins grand homme d'Etat, a formé le projet de faire célébrer un service funéraire à Notre-Dame de Montréal. Sa mort survenue en plein été, au moment où les membres de ce comité et leurs amis sont éloignés de Montréal, il est aujourd'hui décidé de ne faire dire pour l'illustre défunt qu'une messe, sans invitation de personnalités canadiennes et étrangères. Cette messe sera dite bien-tôt."

"Devant la dépouille mortelle du dernier maréchal de France, le comité rend un hommage ému de son admiration et de sa sympathie."

"Le héros de Verdun appartient avant tout à la France. Mais sa gloire est telle qu'elle commande l'admiration du monde entier, où le peuple canadien-français a tout naturellement une place bien à lui."

"L'homme d'Etat a accepté de servir son pays sans limites, à un âge où bien peu d'hommes peuvent encore faire don à leurs semblables d'un cerveau, d'un cœur et d'une volonté utiles. Héritier légal des pleins pouvoirs de la Troisième République française, le grand vieillard a admirablement servi son pays et ses alliés. Et dans quelles conditions! Ses actes, en tout cas, ne relevaient pas du tribunal d'exception qui l'a jugé tribunal dominé par les communistes et institué par un gouvernement provisoire dont on cherche encore la base juridique."

"Amis de la liberté et de la démocratie véritable qui ne connaissent pas les condamnations pour idées, les membres du Comité d'hommage à la mémoire du Maréchal Pétain expriment aujourd'hui leur admiration devant cette victime politique que l'Histoire réhabilitera pour l'honneur de la France."

St-Joseph de Sorel, couvent St-Joseph, 31 juillet, 9-12 a.m., 2-5 p.m.;

Sorel, Unité sanitaire, 1er août, 2-5 p.m.; 7-9 soir;

Sorel, Unité sanitaire, 2 août, 2-5 p.m.; 7-9 soir;

Sorel, Unité sanitaire, 3 août, 9-12 a.m., 1-4 p.m.



AUTOUR DU FOYER...

Boîte à épingles
Vieilles plaques d'auto

LES CHIFFRES DÉCOUPÉS PEUVENT SERVIR À INDiquer L'ADRESSE, L'ARRIÈRE DE LA MAISON VERNIR OU PEINTURER, OU SUR LE GARAGE.

BOÎTE POUR SAVON À BARBE, POMMES DE PIN SUR LE COUVERCLE. L'ARRIÈRE DE LA MAISON VERNIR OU PEINTURER, OU SUR LE GARAGE.

Pour ranger la tondeuse à gazon dans le garage ou la cave-

DEUX PLANCHETTES DE 1" D'ÉPAISSEUR, ARRONDIES À UNE EXTRÉMITÉ, FAIRE UNE ENCOCHE POUR LA POIGNÉE. VISSER DE CHAQUE CÔTÉ D'UN MONTANT, ASSEZ HAUT POUR QUE LA TONDEUSE NE TOUCHE PAS À TERRE.

RÉNOVEZ LES VIEUX MATÉLAS COUVRE-MATÉLAS CONFECTIONNÉ AVEC DE LA CRETONNE OU DE VIEILLES DRAPERIES. LAISSEZ UN BOUT OUVERT. S'ATTACHE AVEC DES GALONS.



PETITE POULIE FIXÉE À L'AVANT-TOIT OU AU MUR - DU CÔTÉ DE LA MAISON QUI EST À L'OMBRE - AVEC UNE CORDE INSTALLÉE COMME POUR UN DRAPEAU.

PROTÉGEZ LE BOYAU D'ARROSAGE

Chaque année, je me promets de faire quelque chose pour protéger le boyau d'arrosage qui est plus abîmé par le soleil, l'eau non ébouillie, les enroulements et les déroulements que par son usage normal. L'idée que je mettrai en pratique n'est pas nouvelle mais elle est excellente. Je fixerai deux poulies à l'avant-toit, du côté nord de la maison. Chacune permettra de mettre en lieu sûr une longueur de boyau de 25'. Ainsi, le boyau se videra entièrement, il ne nuira pas et il sera à l'ombre.

UNE SÉRIE DE CONSEILS PRATIQUES PRÉSENTÉS PAR

Molson's

COMME SERVICE AU PUBLIC

Le carnet de Jean Bricole

Il nous fallait des matelas pour les nouvelles couchettes des enfants, à notre maison d'été. Nous en avons finalement trouvé quatre après avoir assisté à bien des ventes aux enchères et visité bien des magasins d'articles usagés. Nous avons ensuite entrepris de les recouvrir avec de vieilles draperies en cretonne. Les enfants couchent maintenant sur de beaux matelas propres et frais.

Boîte à épingles

La vieille boîte à épingles en carton nous a abandonnées définitivement et j'ai constaté, en même temps, que j'avais besoin d'un savon à barbe. Quel rapport? direz-vous... J'ai songé qu'une boîte de savon à barbe était l'article tout désigné pour les épingles. J'ai orné le dessus avec quelques pommes de pin tenant lieu de poignées. Jacquet a remarqué que cela ferait aussi une belle tirelire et, ma foi, il a raison!

La tondeuse de gazon vous nuit-elle lorsque vous entrez votre auto dans le garage? Occupez-telle trop d'espace dans la cave? Voyez ci-contre comment j'ai résolu ce problème, en suspendant la tondeuse au mur. Veillez cependant à ce que les supports soient assez robustes.

Protégez le boyau d'arrosage

Chaque année, je me promets de faire quelque chose pour protéger le boyau d'arrosage qui est plus abîmé par le soleil, l'eau non ébouillie, les enroulements et les déroulements que par son usage normal. L'idée que je mettrai en pratique n'est pas nouvelle mais elle est excellente. Je fixerai deux poulies à l'avant-toit, du côté nord de la maison. Chacune permettra de mettre en lieu sûr une longueur de boyau de 25'. Ainsi, le boyau se videra entièrement, il ne nuira pas et il sera à l'ombre.

UNE SÉRIE DE CONSEILS PRATIQUES PRÉSENTÉS PAR

Molson's

COMME SERVICE AU PUBLIC

COMMERCE ET FINANCE

L'agriculture doit être un facteur d'équilibre dans l'économie nationale

Selon le dernier bulletin mensuel de la Banque Canadienne Nationale

Le dernier bulletin de la Banque Canadienne Nationale traite de façon très sensée des conséquences du réajustement au Canada. Il démontre comment ce réajustement provoque une industrie considérable de notre pays et tire les conclusions suivantes:

"Nous sommes fiers, et à juste titre, de l'essor industriel du Canada. La mise en valeur de nos richesses naturelles, surtout lorsque celles-ci sont élaborées sur place, est une grande source de richesse publique. Il ne faudrait pas méconnaître, toutefois, le rôle essentiel que tient l'agriculture dans l'économie nationale.

Il est nécessaire de développer la production agricole afin de la mettre en état de satisfaire à la demande du marché intérieur dont les besoins vont croissant avec l'augmentation de la population et au fur et à mesure que l'écart s'élargit entre l'élément urbain et l'élément rural. Mais la bourse et le paturage ne suffisent plus pour nourrir le pays. Si abondantes et si variées que soient nos ressources, nous n'en sommes pas moins tenus de demander à l'étranger des quantités de denrées de matières premières, de combustibles et d'articles fabriqués. Nous avons besoin, bon an, mal an, de gros excédents exportables de produits de la ferme qui puissent servir d'objets d'échange.

Les principaux artisans du pro-

grès agricole ne peuvent être, évidemment, que les cultivateurs eux-mêmes, et ils y travaillent. La diffusion de la science agronomique, l'analyse et l'amélioration des sols, le perfectionnement des procédés de culture et d'élevage, l'utilisation plus générale du crédit bancaire et la mécanisation du matériel permettent d'obtenir un plus fort rendement avec une main-d'œuvre moins nombreuse. Les cultivateurs recourent de plus en plus au crédit agricole en vue d'augmenter la productivité de leurs exploitations. De 1949 à 1950, le nombre des prêts consentis à des fins par les banques a passé de 44.700 à 59.000 et le total des avances s'est relevé de 45.9 à 63.5 millions de dollars. Cette somme sera affectée à l'achat de matériel mécanique dans la mesure de 92 pour cent.

Extension des débouchés

Mais à l'accroissement de la production devra correspondre une importante extension des débouchés, au pays et à l'étranger, pour les produits de la ferme. Aussi convient-il que les pouvoirs publics, les industriels et les consommateurs collaborent, chacun dans son domaine, au développement et à la diversification de la production.

On compte sans doute un certain nombre d'industries agricoles, mais elles sont encore relativement peu importantes. Parmi les quinze branches principales de la production manufacturière, quelques-unes seulement transforment des produits de la ferme, et elles n'en utilisent que trois: le blé, le lait et les animaux de boucherie. Les laboratoires de recherche, qu'ils appartiennent à des gouvernements ou à des entreprises privées, servent à l'intérêt général si, à l'occasion, ils s'efforcent de trouver pour certains produits de la culture ou de l'élevage de nouvelles utilisations, comme on en a découvert, par exemple, en ce qui concerne le lait. En tirant un meilleur parti des matières premières d'origine végétale ou animale, non seulement augmenterait-on la production, mais encore on y apporterait une diversité qui atténuerait l'instabilité inhérente à l'agriculture.

Le tiers de nos exportations

Les produits de la ferme forment à peu près le tiers de la valeur totale de nos exportations. On ne saurait donc envisager avec indifférence la forte contraction qu'on subit, depuis la fin de la guerre, nos ventes de denrées agricoles et autres substances végétales (à l'exclusion du bois). Entre 1945 et 1950, le montant de ces exportations a fléchi de 819 à 636 millions de dollars. Cette diminution, qui est encore plus importante que ces chiffres ne l'indiquent puisqu'elle s'est produite en période de hausse des prix, est attribuable en grande partie à l'excessive concentration de nos marchés extérieurs. L'importance du marché anglais semblait offrir une telle sécurité que nous n'avons pu être pas toujours faire les efforts nécessaires pour découvrir de nouveaux débouchés. Aussi, lorsque l'Angleterre a réduit ses achats dans notre pays, il a causé l'insuffisance de nos réserves de dollars canadiens, notre commerce d'exportation a-t-il été sérieusement atteint. Nous ne trouverons la stabilité que dans la multiplication de nos marchés étrangers.

Si prodigieux que soient les progrès de l'industrie canadienne, les produits de la ferme n'en demeureront pas moins un très important élément de notre commerce d'exportation. Depuis la fin des hostilités ouvertes, la politique de conquête de l'U.R.S.S. et la tension des relations internationales ont en résul中é ont provoqué, partout où cela était possible, une rapide industrialisation qui n'a pu s'effectuer qu'au détriment de l'agriculture. En conséquence, le jour où les échanges commerciaux entre les nations se rétabliront, nous nous trouverons en présence d'un monde économique transformé. Il ne paraît pas douteux que, par suite d'un développement considérable de la capacité de production industrielle, les articles fabriqués seront l'objet d'une concurrence plus âpre que jamais, tandis qu'il y aura pénurie de vivres.

Les subsistances manquent déjà, ainsi qu'en témoignent la famine qui sévit dans plusieurs régions de l'Asie et le rationnement que doivent s'imposer un grand nombre de pays. La plupart des économistes sont d'avis que la production de denrées alimentaires correspondra de moins en moins, à l'avenir, aux besoins de la population de notre planète. Ces prévisions suggèrent une conclusion évidente. La production agricole sera de plus en plus, pour le commerce extérieur du Canada, un facteur de stabilité et d'équilibre.

Donohue Brothers Limited



AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de \$0.25 sur les actions ordinaires de la compagnie a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 août 1951.

Ledit dividende sera payable le 1er septembre 1951 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires: le 15 août 1951.

Par ordre du Conseil d'administration

A. EMILE BEAUVAIS, C.A. Secrétaire.

BULLETIN FINANCIER

Fourni par L.-G. Beauchamp & Co., Limitée, Montréal.

General Bakeries, Ltd. — Le

président de la société a déclaré,

lors de l'assemblée annuelle des

actionnaires, que le chiffre d'affaires

de la General Bakeries pour

l'année en cours était bien supérieur

à celui de l'exercice précédent.

Les bénéfices nets de l'année

fiscale terminée le 4 avril

1951 marquaient un accroissement

de 56% sur ceux de l'an dernier.

Maltait Goldfields — La société

annonce, pour le premier

semestre de l'année 1951, une

production se chiffant à \$1,856,000,

comparée à \$2,092,000 pour le

premier semestre de l'année

précédente. Le coût d'exploitation par

tonne s'est élevé à \$5.11, contre

\$4.86 pour la même période en

1950.

Marché des obligations, 26 juillet

1951 — Peu d'activité en

général sur le marché des obli-

gations; quelques valeurs isolées,

cependant, font preuve de fermeté,

parmi lesquelles il convient de

mentionner British American Oil

3 1/2%, 1961, qui poursuit son as-

cension à 109 1/4-109 1/2; Dominion

Steel & Coal Corporation 4%,

1961, qui s'établit en léger pro-

grès 103 3/4-104 1/4; et Great Plains

Developments 4 1/2%, 1966, à 124 1/2.

Stellbrun Oil (avec droits) 4 1/2%,

1962, 100-102; C.P.R. 3 1/2%,

1970, 116-116 1/2; Husky Oil 5 1/2%,

1961, 150 (demande).

Marché des actions, 26 juillet

1951 — A Montréal, le

marché, un peu moins actif que la

veille, a laissé paraître une ten-

dance irrégulière. En clôture, les

gains et les pertes sont répartis

en nombre sensiblement égal dans

la liste des valeurs. Signalons,

parmi les valeurs qui ont accusé

des variations importantes, Ba-

thurst à 53 (plus 1), Smelters à

153 1/2 (plus 2), International Nickel

à 37 1/4 (plus 1 1/4), M. & O. Paper

à 30 1/2 (plus 1); par contre,

Dominion Bridge recule à 61

(moins 3), Fraser à 59 1/2 (moins

1 1/2), Ford "A" à 51 1/2 (moins 1).

Parmi les 139 valeurs traitées, 63

s'inscrivent à la hausse, 59 à la

baisse et 17 conservent leur cours

précédent.

Indice, Bourse de Montréal, fer-

meture le 26 juillet 1951:

Banques 29.42 inch.

Utilités publiques 85.4 + 0.1

Industries 227.3 + 1.0

Combiné 180.0 + 0.7

Pâtes et papiers 817.57 - 3.20

Mines d'or 62.64 - 0.22

Marché de New-York, 26 juillet

1951 — L'activité a quelque peu

diminué à Wall Street ce jour;

les cours ont témoigné d'une

orientation favorable et de légers

progrès apparissent en clôture.

Indice, Dow-Jones, New-York:

Industries 259.09 + 0.38

Chemins de fer 80.08 - 0.02

Utilités publiques 44.90 + 0.12

Combinées 93.84 + 0.62

Délégué au congrès

international

avicole de Paris

Le prof. Adhémar Gratton, B.S.

A., de l'Institut agricole d'Oka, avic-

ulteur réputé et président de l'As-

sociation des aviculteurs-contrô-

leurs R.O.P., partira samedi pour

l'Europe à bord d'un avion des

lignes Trans-Canada. A titre de

délégué spécial du ministère de l'a-

griculture de Québec, M. Gratton

assistera, du 2 au 9 août pro-

chain, au Congrès international

l'agriculture de Paris. Au cours

de ces réalisations du groupe

d'Oka et il est intéressant de con-

tater que les autorités de Québec

et d'Ottawa aient demandé à son

directeur, M. Gratton, de se rendre

à Paris pour présenter les ré-

sultats d'un travail dont il a raison-

nablement été fier.

C'est bien là une marque de re-

connaissance officielle. (Communiqué).

Le rendement des valeurs

Cours fournis par Forget & Forget,

courtiers en valeurs

Div. Rende-

ment

Abasco Corp. A.P.

19 1/2 1.00 5.19

Bath P. & A.

33 3.00 5.06

Bell Telephone Co.

30 1/2 2.00 5.10

Bradford Tractor

23 1/2 2.00 8.42

Can. & Dom. Sug.

20 1/2 1.00 4.88

Can. Breweries

31 1/2 1.00 4.76

Can. Car & Found.

37 1/2 1.00 4.74

Canadian Celanese

37 1/2 1.00 4.74

Can. Pac. Rail.

29 1/2 1.25 4.31

Cous. M. & Smit.

32 1/2 1.00 4.34

Cous. Paper Corp.

38 1/2 2.00 5.26

Cous. Corp. Seag.

38 1/2 2.00 4.27

Dominion Textile

15 1/2 1.00 4.00

Pamona Players

18 1/2 1.00 8.77

Hudson Bay Mining

33 1/2 2.00 5.36

International Nickel

53 3.00 5.86

Massey Harris

13 1/2 50 3.64

National Steel Car

30 1/2 2.00 6.87

Noranda Mines

72 1/2 4.00 5.52

Ogilvie F. Mills

24 1/2 1.00 4.08

Shaw. W. & F.

35 1/2 1.20 3.43

Cours des changes

Cours fournis par

la Banque Canadienne Nationale

New-York (dollar) 05 15-16

Angleterre (livre) 2.94 1/2

France (franc) 0.0332

Belgique (franc) 0.211

Suisse (franc) 2.443

Hollande (florin) 2.787

Norvège (couronne) 1.498

Danemark (couronne) 1.543

Suède (couronne) 2.050

Tchécoslovaquie (couronne) 0.214

Café The

Confiture

ADOPTÉZ LES PRODUITS

DE

RECONNUS LES MEILLEURS

J.-A. DESY L

MONTREAL

Les "maires" et "mairesse" des terrains de jeux municipaux

Seize commencent leur quatrième, leur troisième ou leur deuxième mandat — Quatorze avaient été élus sans opposition à la mise en candidature — Quelques 25.000 électeurs et électrices — Egalité des voix chez les fillettes du terrain Sainte-Cécile

Hier, sur les 111 terrains de jeux municipaux, 25.000 garçonnets et fillettes ont procédé par scrutin secret, à l'élection de leurs maires et mairesses.

Parmi les élus, on compte seize réélctions et quatorze sur les 207 chefs des terrains n'avaient pas rencontré d'opposition, lors de la mise en candidature, mardi après-midi.

Sur le terrain Sainte-Cécile, il y a eu égalité des voix entre Monique Gringras et Denise Turcotte, chacune ayant obtenu 26 votes, de sorte que l'élection devra être reprise à 1 h. 30, lundi après-midi.

Liste des élus

Voici la liste des élus:

Terrain Campbell-Ouest: Ray-

mond Lacombe, acc. Hélène Filion,

22 voix de majorité; terrain St-

Jean-Damascène: Roger Boucher, 2

voix de majorité; Nicole Monette,

5; St-Jean-de-Matha: Jean-Guy Pi-

tre, 10; Louise Reno, acc. Drake

Leclerc, 13; St-Jérôme: R. Roy, 32

39; Clarisse Desreault, 10; St-Fer-

dinand: Raymond Beausoleil, 57;

André Lemon, 32; Vaillant: Vin-

cent Pédicelli, 27; Claire Chauré,

2; Chemin St-Paul: Gilles Théroux,

40; Diane Lacombe, 11; St-Remi:

André Mercure, 74; Rachel Lau-

zon, acc. Ste-Cunégonde: Gilles

Fortier, acc. Claudette Fortier, 43;

Adriane A. Laramée, 24; Monique

Leclerc, 13; St-Jérôme: R. Roy, 32

39; Clarisse Desreault, 10; St-Fer-

dinand: Raymond Beausoleil, 57;

André Lemon, 32; Vaillant: Vin-

cent Pédicelli, 27; Claire Chauré,

2; Chemin St-Paul: Gilles Théroux,

40; Diane Lacombe, 11; St-Remi:

André Mercure, 74; Rachel Lau-

zon, acc. Ste-Cunégonde: Gilles

Fortier, acc. Claudette Fortier, 43;

Adriane A. Laramée, 24; Monique